



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



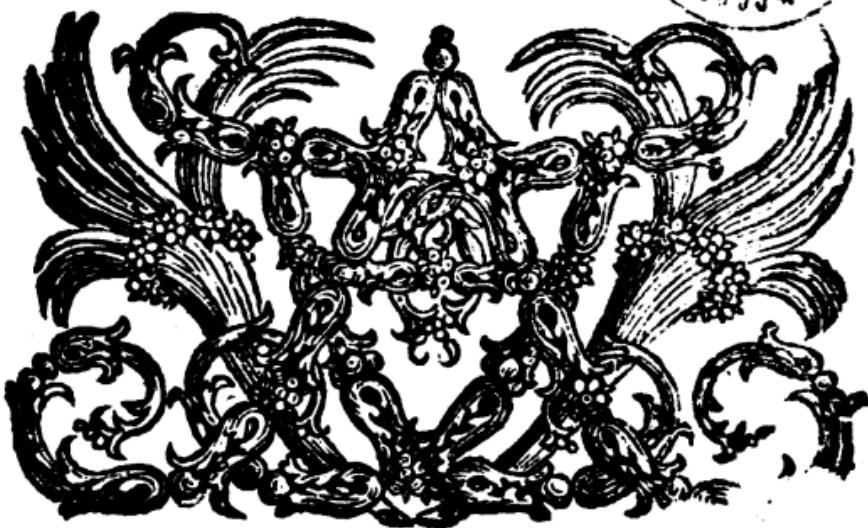
807156

MERCURE GALANT

DEDIE A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

SEPTEMBRE

1688.LYON



A LYON,
Chez THOMAS AMAULRY
Merciere au Mercure Galant.

M. DC. LXXXVIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROI



LE LIBRAIRE Au L E C T E U R.

L'On continuë à distribuer le Journal des Savans pour 8. f. chaque Cahier & l'on le distribuë chaque Semaine.

L I V R E S N O U V E A U X *du Mois de Septembre 1688.*

TObie Judith & Esther traduit en François , in 8. 4. liv.

Homelies ou instructions familières sur les Commandemens de Dieu & de l'Eglise , 12. 30. sols.

Traité du Ministere des

à 2

LE LIBRAIRE
Pastorets par Monsieur l'Abbé
de Fenelon, 12. 30. f.

Reflexion sur ce qui peut
plaire, indouze 2. volumes
3. l. 10. f.

Histoire de la Monarchie
Française, contenant ce qui
si est passé de plus remarquable
depuis 1643. jusqu'en 1688.
12. 2. v. 4.l.

L'Histoire du Cardinal Ma-
zarin par Monsieur Aubery
Avocat au Parlement, 12. 2. v.
4. l. 10. f.

Nouvelle maniere de forti-
fier les Places tirées des Me-
thodes du Chevalier Deville
du Comte de Pagan, & de
Monsieur de Vauban, avec des
remarques sur l'ordre renfor-
cé sur les dessins du Capitai-
ne Marchi, & sur ceux de Mr
Blondel suivie de deux nou-

AU LECTEUR.

veaux desseins avec plusieurs figures, in octavo 3. l.

Tractatus de Usura & Fænore item, de usuraria trium contractuum Pravitate, in quo Catholica veritas Scriptura Sacrae oraculis, Conciliorum Canonibus, Decretis Summorum Pontificum, unanimi ac perpetuo Sanctorum Patrum consensu, ac demum naturali Lege, Regiisque Constitutionibus confirmatur: Et aduersus Carolum Molinæum, Claudium Salmasium, Auctorem Libelli du Traité de la Pratique des billets ac demum aduersus Viros Politicos, ceterosque omnes Usurarum Patronos defendetur. Item, in quo Libellus de aequalitate trium Contractuum aduersus Dissertationem nostram de Usuraria trium Contractuum pravitate scriptus confutatur. Auctore Iacobo Gaïte, Sacre Facultatis Parisien-

LE LIBRAIRE
fis Doctore, & Canonico Lucionensi.
4. 6. liv.

Selectæ Historiæ Ecclesiastice ve-
teris testamenti capita & in loca
eiusdem insignia dissertationes Hi-
storicæ Chronologicæ criticae Autore
R. P. F. natali Alexandro ordinis
F. F. Predicotorum, 8. 6. vol. 18
livres.

Divinité de Iesus-Christ par
ses Oeuvres, 12. 2. l.

Relation universelle de l'A-
frique Ancienne & Moderne
avec plusieurs figures en taille
douce, in'douze, 4. volumes
8. liv.

L'Arithmetique Raisonnée
divisée en cinq Traité avec
un Traité du toisage & du lau-
jage, 12. 30. f.

La Fête de Chantilly, avec
tout ce qui s'est passé tou-
chant les affaires de Rome,
in'douze.

A U L E C T E V R.

Nouvelle bibliothèque des
Auteurs Ecclesiastiques , par
Monsieur L. Dupin , tome 3.
4. liv. 10. f. les deux pre-
miers volumes se trouvent
aussi dans la même Boutique,
pour 8. liv. 10. f. les deux.





T A B L E.

| | |
|--|----|
| Prelude | |
| Portrait de Louis le Grand. ¹ | |
| Extraits de plusieurs Discours pro- | |
| noncez en divers lieux le jour de | |
| la Fete de Saint Louis. | 8 |
| Spectacle donne à Poitiers. | 21 |
| Fort attaqué par Monsieur le Duc | |
| de Chartres. | |
| Epithalame. | 29 |
| Morts. | 45 |
| Vaisseaux de la Compagnie des Indes | 55 |
| Orientales de France de retour | |
| avec leur Cargaison. | |
| Retour des Vaisseaux de Hollande du | |
| même lieu avec leur Cargaison. | 63 |
| Voyage sur la Mer d'Amour. Dialog- | |
| ue. | 66 |
| Lettre de M. de Comiers à Madame | 72 |

| TABLE. | |
|---|-----|
| <i>de la Sabliere , touchant la con- duite des Eaux,</i> | 97 |
| <i>Eglogue.</i> | 129 |
| <i>Histoire.</i> | 144 |
| <i>Ce qui s'est passé à l'Academie de Ville Franche le jour de la Feste de Saint Louis.</i> | 165 |
| <i>Explication de la These dedié au Roy , soutenuë aux Corde- liers.</i> | 170 |
| <i>Ce qui s'est passé aux Theatins le jour de la Naissance du Roy,</i> | |
| | 179 |
| <i>Monsieur l'Abbé de Louvois répond à toutes les questions qu'on lui fait sur la Chronologie Geogra- phie , Fable , Histoire , & Criti- que.</i> | 180 |
| <i>Charges & Regimens donnez par le Roy.</i> | 181 |
| <i>Remerciement envoyé à Mrs de l'Academie de Ville-Franche,</i> | 184 |

T A B L E.

| | |
|--|--------------|
| <i>Sujets des Prix proposez par M. de l'Academie d'Angers pour l'an née prochaine.</i> | <i>187</i> |
| <i>Avis aux gens de Negoce.</i> | <i>189</i> |
| <i>Histoire de la Monarchie Française.</i> | <i>193</i> |
| <i>Arrest par lequel le Roy permet la sortie des bleds hors du Royaume.</i> | <i>195</i> |
| <i>Autres Morts.</i> | <i>200</i> |
| <i>Gouvernemens donné à Monsieur le Marquis d'Aubigné, & à Monsieur le Marquis de Tillard.</i> | <i>208</i> |
| <i>Mort de Monsieur le Maréchal Duc de Vivonne.</i> | <i>215</i> |
| <i>Charge de General des Galeres donnée à M. le Duc du Mayne.</i> | <i>216</i> |
| <i>Gouvernement de Champagne & de Brie donné à Monsieur de Luxembourg.</i> | <i>ibid.</i> |
| <i>Mort du General des Theatins.</i> | <i>217</i> |

T A B L E.

| | |
|-----------------------------|-----|
| <i>Prise de Bellegrade.</i> | 218 |
| <i>Article des Enigmes.</i> | 225 |
| <i>Affaires du temps.</i> | 229 |
| <i>Avis.</i> | 230 |

Fin de la Table.

Avis pour placer les Figures.

| | |
|---|-------------------------------------|
| L 'Air qui commence par , D'un œil indifferent vous voyez ma langueur , doit regarder la | page 91 |
| La Médaille doit regarder la | page 193 |
| La Chanson qui commence par <i>Qui veut vivre sans peine</i> , doit regarder la page | 228 |

MERCURE



MERCURE GALANT

SEPTEMBRE 1688.



MOicy , Madame , un nouveau Portrait du Roy que je vous envoie. L'admiration que vous avez toujours euë pour les grandes qualitez de cet auguste Monarque , me persuade aisement que je ne puis commencer ma Lettre d'une maniere plus agreable pour vous. Mon-
Septembre 1688. A

MERCURE

sieur Bosquillon dont je vous ay déjà envoyé plusieurs Ouvrages , est l'Auteur de celuy-cy. Tous ceux qui l'ont veu en ont été fort contens , & vous avez le discernement trop juste , pour n'y découvrir pas les mœmes beautez qu'ils y ont trouvées.



PORTRAIT

D E

LOUIS LE GRAND.

Esme Roy par merite autant que par naissance ;
Avoir un front auguste , un air ma-
jestueux ;
Effacer tout par sa presence ;

GALANT.

3.

Gouverner ses Sujets avec pleine
puissance,

Et regner sur soy mesme encor plus
que sur eux , (estime

Refuser aux Flateurs ses graces, son
Etre liberal , magnanime ,

Heureux dans ses projets , plus mo-
deré qu'heureux ;

Reverer la raison , ignorer les ca-
prices ;

Etre sobre au fein des delices ;
Pour proteger ses Peuples , ses Amis ,
Rendre ses intreests à sa bonté sou-
mis ;

Sefaire craindre en Maître , & che-
rir comme un Pere ;

Recompenser par choix , & punir
sans colere ;

Du Courageux brutal ramener la
fureur

Aux vrais termes de la valeur ;
Auprès du bien de la Veuve timide ;

Et du foible Orphelin ,

A 2

MERCURE

Reduire la Chicane avide
 A secher de rage & de faim ;
 Rendre muet le Demon du blas-
 pheme :
 Forcer, au moins, l'Impieté
 A rechercher l'obscurité
 Pour outrager la Majesté suprême ;
 Former par sa sagesse & ses nobles
 travaux ,
 Ses Ministres ; ses Generaux ;
 De ses Etats bien loin reculer les
 frontieres ;
 Sans regarder son rang s'exposer
 aux hazards ;
 Soumettre en peu de jours des Pro-
 vinces entieres
 Malgré les Elemens , les saisons , les
 rampars ;
 D'un monde d'Ennemis vainqueur
 de toutes parts ,
 Tout chargé de Lauriers , & tout
 couvert de gloire .
 Faire monter la Paix sur son char
 de victoire ;

GALANT.

Faire fleurir les Sciences, les Arts;
Enrichir les Scavans, étendre les
Sciences ;
Rétablissement, conserver l'ordre dans ses
Finances ;
Dresser des Jardins somptueux ;
Bâtir en mille & mille lieux
De superbes Palais, des Temples
venerables,
Des Forts, des Places imprenables ;
Faire changer de face à l'Univers ;
Couvrir d'amples torrens les plus sec-
ches campagnes
Abaisser à son gré les plus hautes
montagnes ;
Elever les Vallons, & réunir les
Mers ;
Décider des destins du monde,
Et voir des Souverains embrasser ses
genoux
Pour calmer son juste courroux,
Sans perdre d'un Chrestien l'hum-
ilité profonde ;

Empescher que la Pauvreté
Ne puisse d'un beau sang soniller la
pureté ;
Avoir le cœur vaste, droit & sin-
cere ;
Par sa bonté tempérer sa gran-
deur ,
Etre toujours d'égale humeur .
Toujours sensible à la misere ;
Par ses bienfaits estre l'œil & le
bras
De ses vaillans & malheureux Sol-
dats
Charmer les Rois jusqu'au bout de
la terre :
Sur l'une & l'autre Mer voir ses
nombreux Vaisseaux
Faire la seureté de l'Empire des
eaux :
Nourrir en pleine paix de puissances
Armées ,
Dans l'austere devoir les tenir ren-
fermées ,

GALANT.

7

*Autour de ses terribles Camps
Par les seuls Laboureurs voir mois-
sonner les champs ;
Etre agissant, tranquille, impe-
ntrable ;
Mesme dans son repos se rendre re-
doutable ;
Sans employer la flame ny le fer
Exterminer une Hydre éponvan-
table ,
Que dans sa rage avoit vommy
l'Enfer ;
Ciel, quel éclat ! que cette Image
est belle !
Cet amas de Vertus & de faits inouïs
D'un Heros achevé présente le mo-
delle ,
Mais il ne montre pas la moitié de
L O V I S.*

La Feste de S. Loüis que
nous avons euë sur la fin du
dernier mois , a donné sujet à

A 4

de grands Eloges de Sa Majesté. monsieur l'Abbé Cappeau pré-
cha ce jour-là à S. Cyr , où
Madame de Maintenon se fit
porter en Chaise , quoy qu'elle
n'eust pas encore sorty de son
appartement depuis son indis-
position , dont elle n'estoit pas
alors tout-à - fait guerie. Le
nom & le merite de cet Abbé
vous doivent estre connus. Il
me souvient de vous en avoir
parlé à l'occasion de quelques
discours qu'il a faits avec ap-
plaudissement , & entre autres
deux sermons de S. Loüis, pré-
chez aux Iesuites de la ruë S.
Antoine en 1683. & l'autre à
l'Academie Françoise en 1685.
toujours differens & également
beaux. Il prit pour texte dans
ce troisième ces paroles tirées
du Livre des Rois chap. 7.

GALANT. 9

Firmabo regnum ejus ; j'affermiray son Royaume , & il fit voir que non seulement l'accomplissement de cette promesse faite à David ne se terminoit pas à Salomon , & qu'il comboit sur I. C. & sur son Eglise , mais qu'il se renouvelloit encore aujourd'huy ; toutes les fois que les saints Rois élevoient des Temples au vray Dieu , parce que sa divine & toute-puissante protection passoit de leur personne à celle de leurs Enfans jusqu'à leur posterité la plus reculée.

Qui de vous , poursuivit-il , ne me prévient pas sur l'exemple de Saint Louïs , qui comme un autre David , brûlant du désir d'élever des Temples au vray Dieu , quoy que cette gloire fust réservée à ses successeurs , merit a neanmoins que Dieu affermit & immortaliz

fast son Royaume. Vous scavez quel fust son zele pour la gloire & pour les intérêts de J. C. ce qu'il fit dans ses Etats, ce qu'il entrepris dans les Regions les plus éloignées. Firmabo regnum ejus, & vous n'ignorez pas qu'autre la récompense qu'il en reçoit dans le Ciel, jamais Prince ne fut plus honoré par ses vertus sur la terre, & que jamais Royaume Chrestien n'a reçue du Ciel une plus longue & plus heureuse suite de bénédictons que le Royaume de Saint Louis, Firmabo regnum ejus.

Ce fut le sujet de sa division, par laquelle il s'engagea de prouver, comme il fit parfaitement bien, que Saint Louis avoit affermé le Royaume de J. C. par la pratique & par l'exemple des vertus Chrétiennes, & que J. C. avoit af-

fermy le Royaume de Saint-Louis, en luy faisant conserver & augmenter toutes ses vertus, en les rendant hereditaires & immortelles dans sa Famille. En parlant de Blanche de Castille, qui eut beaucoup de part aux premiers évenemens du regne de S. Louis, & à toutes ses grandes vertus, il fit cette reflexion. Que les ames de ce caractère douées d'un esprit de discernement, capables des plus grandes choses, & ne trouvant rien qui les rebute & qui les arreste, affables, bienfaisantes, magnifiques, charitables iusqu'à la profusion, plus modestes qu'élevées, meritant toujours de l'estre par leur vertu, plus qu'elles ne scauroient jamais l'estre par la plus éclatante fortune; faisant mesme oubliez le nom de fortune, en sorte qu'on ne

s'entretiennent par tout que de leur
vertu ; que les ames de ce caractere
sont de grands & rares presens du
Ciel : Qu'elles sont utiles à l'Etat
& à l'Eglise : Nous voyons aussi que
la Providence les reserve à des
temps & à des Princes heureux. Et
sur ce que S. Louis remit dans
son premier lustre la beauté &
la pureté de la Religion Ca-
tholique dans une Province de
son Royaume , que les Albi-
geois avoient infectée de leurs
erreurs , continuant la même
figure , il ajouta , Quelle felicité
pour des Chrestiens de vivre sous un
Roy qui ne regarde comme ennemis
irreconciliables que les ennemis de
l'Eglise , & qui ne combattant dans
les Herétiques que l'Heresie , recon-
noist & reçoit ses Sujets fidèles
avec une bonté de Père , & une
magnificence de Roy , un moment :

après qu'il les a traitez en Enfans rebelles , pour lesquels on voit bien qu'il conservoit toujours une tendresse secrete , quoys que leur égagement le forçast , pour ainsi dire , à les châtier . Après ce détail exact & noble de la Vie de S. Louïs , d'où il passa toujours tres-delicatement & tres-solidement à ses applications morales pleines d'onction , & très-propres pour son auditoire , il dit . *Comme Dieu recompense ordinairement les Peres dans la personne des Enfans , & qu'il donne presque touzours aux Enfans des Saints des témoignages de bonté plus sensibles qu'aux Saints mesme , LOUIS LE GRAND a receu & de ses Sujets & des Etrangers , plus d'hommages que S. Louïs ; il a eu plus de bonheur , plus de succès , & plus de puissance . Saint Louïs a défendu les*

Duels, Louis le Grand les a abolis ;
S. Louis a chassé les Herétiques d'une Province de ses Etats ; Louis le Grand de tout ses Etats , Saint Louis a porté & voulu rétablir la Loge de I. C. au delà des Mers, Louis le Grand l'a fait établir , & la fait fleurir au milieu des Nations , qui non seulement ne connoissent point J. C. mais qui estoient à peine connues. Plaïse à Dieu qu'ainsi que S. Louis fut Grand & mérité cet auguste nom, Louis le Grand mérité le nom de Saint. Graces vous en soient rendues , mon Sauveur. Vous avez déjà prévenu , & en quelque façon rempli nos souhaits ; & que ne devons-nous pas attendre de cet esprit de paix , de moderation , de justice , de piété & de zèle ; de cette grandeur d'ame qui est une disposition si prochaine à l'humilité , de cette condition sincère de Retra-

gion, qui est le fondement d'une foi parfaite, de cette profonde vénération pour Dieu, de cette tendresse, de cette vivacité pour les intérêts de l'Eglise de cette fidélité à la grâce, qui est une caution & une assurance de plus grandes & de nouvelles grâces auxquelles nous devrons de jour en jour les progrès heureux que nos Neveux nommeront les Miracles du long, heureux & pieux règne de Louis le Grand ? Le lieu où je suis, rappelle dans ma mémoire une circonstance de la Vie de S. Louis, trop naturelle à mon sujet pour ne pas y enlever, & en faire un des principaux ornemens. S. Louis a fondé des aziles où les pauvres trouvent encore un Pere, les aveugles un Guide, les ignorans un Maître, les Scavans une retraite, & les Vierges un Défenseur, & autres Maisons Religieuses, les Tem-

gles & les Hôpitaux , qui sont &
qui seront à jamais des mouvements
immortels de sa piété & de son zèle ,
il s'appliquoit en particulier à faire
instruire , éléver , & établir selon
leur condition , les Filles que la mort
ou le malheur de leurs Parents a-
bandonnoit à la corruption du
siecle . Combien la piété & la ma-
gnificence toute Royale qui éclate
dans cette Maison c'est-elle conforme
à la piété & à la magnificence du
Saint qui en est le Protecteur ? Et
combien la main dont Dieu s'est
servy pour operer un œuvre qui lui
est si agreeable , merite-t-elle de loua-
ges , d'applaudissemens & de bene-
dictions ! Vierges Chrestiennes , ce
doit estre le sujet de vostre recon-
noissance & de vos prières dans cet
auguste Sanctuaire où vous venez
tous les iours rendre graces à Dieu
de vous auoir tirées , quelques unes

de l'erreur, toutes du danger où vous estiez de vous perdre dans le monde, faute des soins & des secours que la Nature vous a heureusement refusés, pour vous les rendre plus precieux en vous les faisant tenir de la Grace.

Le même jour, Feste de S. Louis, l'Academie Françoise la solemnisa dans la Chapelle du Louvre avec les mesmes ceremones qu'elle a accoutumé de faire tous les ans. Monsieur l'Archevesque de Paris, qui estoit alors Directeur de cette celebre Compagnie, y assista en Camail & en Rochet. Pendant la Messe qui fut célébrée par Monsieur l'Abbé de Lavau, l'un des Academiciens, on entendit une excellente Musique de la composition de

Monsieur Oudot. La Messe finie, Monsieur l'Abbé Rose : Neveu de Monsieur Rose, President en la Chambre des Comptes, & Secrétaire du Cabinet, du Roy , prononça le Panegyrique de S. Louis avec une éloquence digne de l'Illustré Assemblée qui l'écouta , & qui estoit fort nombreuse. Il prie ces paroles pour son texte, *Non est inventus similis illi qui conservaret legem Excelsi.* & divisa son Discours en deux Parties. Il fit voir dans la première que S. Loüis avoit toujours été fidelle à Dieu au milieu des grandeurs & de la prosperité; & dans la seconde , qu'il luy avoit été également fidelle dans ses malheurs & dans les humiliations. Comme il fit une peinture fort vive de tous les

soins que ce saint Roy avoit pris pour empescher les blasphemmes pour défendre les duels , & pour s'opposer à l'heresie , sa maticre le porta naturellement à parler des merveilleuses actions du Roy , & il le fit d'une maniere fine & delicate , qui contenta fort tous ses Auditours. Il dit en parlant de l'Academie Françoise , dont ce grand Prince vouloit bien estre le Protecteur , que Saint Louis avoit aussi étably une Academie , mais qu'elle estoit de Theologiens. Il fut aisné de connoistre qu'il parloit du Collège de Sorbonne , fondé en 1252. par Robert de Sorbonne , Aumônier & Confesseur de ce saint Roy , qui par ses bien-faits luy avoit donné un fort grand éclat. Monsieur

l'Archevesque estant Provi-
seur de Sorbonne,& Directeur,
comme je l'ay dit ,de l'Acade-
mie Françoise , cela luy don-
na sujet de dire qu'il voyoit
bien que tout le monde atten-
doit l'éloge de ce grand Prelat.
Ce fut un tableau dont il ne
fit qu'ébaucher les traits , en
marquant en peu de mots qu'il
n'y avoit personne qui ne fust
instruit de sa profonde érudi-
tion ; de cette fervente pieté
qui luy faisoit donner tous ses
soins à maintenir la saine Dis-
cipline de l'Eglise,de ces gran-
des & sublimes qualitez qui
luy faisoient meriter la con-
fiance du Roy ; mais le peu
qu'il dit fut si bien tourné,que
lors qu'il eut ajouté que la mo-
destie de cet Illustre Prelat
l'obligeoit à supprimer quan-

cité de choses glorieuses que la force de la vérité auroit tirées de sa bouche, s'il n'eust pas été présent, ce ne furent qu'applaudissemens de toutes parts qui luy donnerent le temps de reprendre haleine. Il continua avec une égale satisfaction de son Auditoire; & lors qu'il eut achevé, Monsieur l'Archevêque donna la Benediction.

L'éloge de Sa Majesté se fit en beaucoup de lieux le jour de la mesme Feste. Il ne fut pas oublié à Poitiers dans le Panegyrique Latin de Saint Louis que prononça ce jour-là le Pere Brillac, Iesuite. Tous les Corps de la Ville y assisterent, ce qu'ils firent encore le lendemain à une Tragedie qui fut représentée dans le College des Iesuites pour la distribution des

Prix. Monsieur Foucault , In-tendant de la Province, qui les a fondez, rendra son nom bien cher à Poitiers , puis qu'outre qu'on doit à ses soins & à son zele la Statuë du Roy qu'on y a fait élever, cette distribution de Prix fera qu'on s'y souvien-dra toujours de l'amour qu'il a pour les belles Lettres.

Le ne vous dis rien de la Tragedie , non plus que de beaucoup d'autres qui ont esté representées dans le mesme temps en divers Colleges des Peres Jesuites. Tout ce qu'ils font est remply d'esprit , & l'on trouve toujours de quoy admirer dans toutes les choses qu'ils inventent pour ces sortes de Spectacles. Cependant quoy que je me taise sur cet article , l'intérêt que vous prenez à

ce qui regarde la gloire du Roy m'oblige à vous dire que la Tragedie du College de Poitiers dont je viens de vous parler, fut meslée d'un magnifique Ballet , dont quatre Divinitez firent l'ouverture. Mars , la Paix , Themis , & la Religion , vinrent disputer ensemble la gloire d'avoir le plus contribué à donner au Roy le surnom de Grand , Mars entra precedé de deux Trompetes , & furieux de ce qu'on osoit lui contester cet honneur. La Paix prétendit avoir sujet de l'en exclure , puis que LOÜIS LE GRAND l'avoit banny de la France. Themis & la Religion soutinrent leurs avantages , & sur l'émulation que ce differend produisit entre eux , chacun ayant publié les grandes choses

que cet Auguste Monarque avoit faites en sa faveur , enfin pour le terminer , on convint de donner la préférence à ce-luy qui réussiroit le mieux dans une Feste qu'ils feroient à son honneur. Ils en furent tous d'accord , & cette agreable contestation fit diviser le Balet en quatre parties ; composées chacune de cinq Entrées. Mars parut dans la première , accompagné de quatre Guerriers qui portoient chacun un bouclier sur lequel estoit peinte une Devise sur les Conques des de LOÜIS LE GRAND. Ils firent la première Entrée de cette partie. La seconde fut de Vulcain , suivy des Forgerons qui avoient forgé les Bombes , les Carcasses , les Mortiers , & les autres armes extraordinaires ,
par

par lesquelles le Roy s'est rendu si redoutable. Après eux parut Nepune amenant quatre Tritons , & cette troisième Entrée rendoit témoignage des Combats de Mer. La quatrième estoit composée de Peuples vaincus, qui étoient contraints de confesser qu'ils avoient contribué malgré eux à la gloire de cet incomparable Monarque. Dans la dernière on vit la Fortune , la Victoire , la Gloire & la Renommée , qui publioient à l'envy qu'il n'estoit jamais plus Grand que durant la Guerre.

Les cinq Entrées de la seconde partie de ce Ballet furent.
I. La Paix conduisant les Grâces , qui se vantoient d'avoir trouvé le secret de faire triompher LOUIS LE GRAND du

Sept. 1688.

B

cœur de ses Sujets , comme Mars l'avoit fait triompher des Etrangers. II. Apollon amenant la Mathematique, la Poësie, l'Histoire & la Philosophie, qu'un regne aussi pacifique que celuy du Roy fait fleurir jusqu'à le disputer à l'Antiquité. III. Pallas accompagnée de quatre Arts qu'on a perfectionnez pendant la Paix ; la Peinture, la Sculpture, la Musique , & les Exercices Militaires IV. L'Opera, la Danse , & la Manufacture. V. Le Commerce, Thetis representant la jonction des deux Mers , des Rivieres transportées & changées en Jets d'eau & en Cascades , & ces Jets d'eau conduits par Neptune & par Protée, ce qui exprimoit parfaitement les merveilles d'un regne où la Paix triomphe.

La troisième Partie regar-
doit Themis. En voicy les cinq
Entrées. I. La Justice revenant
du Ciel, précédée de quatre
Nymphes qui portoient les
marques de sa dignité. II. La
Discorde, la Chicane, la Frau-
de & l'Usure vouloient main-
tenir leur possession , mais la
Justice les releguoit aux En-
fers. III. L'Union , la Droiture,
la Bonne Foy , & la Conscien-
ce venoient au secours de la
Justice , & la faisoient triom-
pher sous les auspices de
LOÜIS LE GRAND. IV. Des
Nations venoient avouer , les
unes que la Justice du Roi , les
avoit rétablies aux dépens de
ses conquêtes; les autres qu'el-
les avoient senty sa Justice,
quand elles n'avoient pas vou-
lu déferer à la raison. V. Des

Sujets du Roy venoient publier qu'ils ne vouloient point d'autre Juge qu'un Prince qui sçait se condamner luy-même en sa propre cause.

Dans la quatrième partie I. La Religion conduisoit des Sacrificateurs pour rétablir le culte divin, & rendre le Roy aussi Grand dans le Ciel qu'il l'est sur la terre. II. Le Duel, le Blasphème, la Débauche, & l'Atheisme paroisoient ; la Religion les chassoit honteusement. III. L'Heresie entroit avec ses Furies, & après une foible résistance, elle expiroit à la veue du Portrait du Roy queluy presentoit la Religion. IV. la Science, la Force, la Prudence & la Liberalité offroient d'effacer les vestiges de l'Heresie. Des Nations Etran-

geres venoient avouer qu'elles estoient obligées à Louïs le Grand , qui malgré leur éloignement les avoient éclairées des lumieres de la Verité. Après toutes ces Entrées. Il y eut un Ballet General , où tous les Monarques à qui l'on a donné autrefois le surnom de GRAND , venoient feliciter le Roy , & reconnoissoient qu'aucun d'eux n'avoit porté si justement ce glorieux titre.

Comme on a toujours été persuadé qu'il falloit joindre la pratique à la Theorie , & que l'âge ny les occasions ne permettent pas à Monsieur le Duc de Chartres d'aller faire son apprentissage dans les Armées, il ne pouvoit recevoir de plus utiles leçons qu'en formant un fort , comme il a

30 MERCURE
fait depuis peu. Cela luy apprend la maniere de fortifier des Places, celle de les attaquer & de les defendre. Ce jeune Prince étant né pour avoir le commandement dans les Armées, est fort à louer de ce qu'il rapporte ses études à tout ce qui regarde la guerre. Je vous ay déjà parlé de ses grandes qualitez. Il a une vivacité d'esprit surprenante, il raisonne avec toute la solidité d'une personne fort au dessus de son âge, & je vous puis donner pour exemple du profit qu'il tire de ses lectures, qu'après avoir lu les Commentaires de Cesar, il se plaist dans les heures de son divertissement, à presenter la disposition de l'Armée de cet Empereur, à construire le Pont qu'il décrit, &

à dessiner sans aucun Maistre. Pour ce qui est des Mathematiques , il doit étre surprenant qu'il ait appris en un an l'Arithmetique, la Geometrie, & les Fortifications, non pas superficiellement, mais à fond, quoi que ses autres occupations ne luy permettent pas de donner plus de deux ou trois heures par semaine. Vous scavez que le Chasteau de S. Cloud est sur la pente d'une Montagne , qui a les agrémens du couvert , de la veuë & des eaux. Monsieur & Madame y vont passer quelque temps , pendant la belle Saison , & Monsieur le Duc de Chartres les y accompagne. Le Fort dont j'ay commencé à vous parler , fut construit dans l'Isle de Saint Cloud , qui est agreable à cause de la Riviere, des Allées qui l'environnent , &

de l'ombre que la Montagne luy procure dans le temps de la recreation de ce jeune Prince. Monsieur de la Berthiere , son Sous-Gouverneur , receut l'ordre de Monsieur pour faire élever ce Fort , & Monsieur Sauveur , son Maistre de Mathematique , en donna les desseins , qu'il fit executer à Mr le Duc de Chartres , d'abord sur le papier , & ensuite sur le terrain. On eut en cela deux choses en veue ; l'une , de luy montrer les parties d'un Fort dans les proportions ordinaires , & l'autre , de le construire d'une maniere à pouvoir soutenir l'attaque que l'on avoit résolu de faire. C'est pourquoy l'on fit un pentagone,dont deux tenailles gardoient les proportions de celles des Places ordinaires , en reduisant la toise

au demy-pied ; & les trois autres tenailles n'avoient qu'un simple parapet assez élevé pour couvrir les assiegez jusqu'aux épaules. Monsieur le Duc de Chartres traça la Place avec une présence d'esprit qui surprit ceux qui sçavoient qu'il n'en avoit jamais veu faire que sur le papier. Il traça les fosséz, les orillons, les tenailles dans le fossé, la demy-lune simple, la demy-lune tenailleé, l'ouvrage à cornes avec leurs fosséz & leurs contrefarpes. Il en regla les profils. Monsieur Sauveur eut la conduite de cette Place , & en son absence, Monsieur de Ville-ferme , qui s'est attaché au jeune Prince , & dont le Père est un des Exempts , fit executer cet Ouvrage avec une assiduité

té & une adresse extraordinaire, & il en leva le plan. Comme cette attaque n'estoit que pour l'instruction de S. A. R. on ne voulut representer pour cette premiere fois que les principales actions d'un Siege, où ce Prince pouvoit avoir part en sa personne , & on neglignea les autres choses, qui, quoique essentielles dans un veritable Siege , n'estant pas si marquées , autoient trop partagé son attention , & auroient demandé non seulement plus de temps qu'on n'avoit dessein d'en mettre , mais encore plus de monde , & un plus grand lieu. On choisit le 6. 7. d'Aoust pour l'attaque , & elle fut commencée sur les six heutes du soir , afin que l'ombre de la montagne diminuast la cha-

leur, & pour ménager le temps, on prépara le matin les épaulements, les batteries, & même les tranchées qu'on remplit seulement de fascines. Le premier de ces deux jours, on garnit la Place d'Infanterie & de Cavalerie pour en soutenir le Siège. Monsieur Boulau, Ecuyer de Monsieur, qui a été Capitaine dans le Régiment d'Anjou, estoit le Gouverneur Monsieur de Villeferme fut l'Ingenieur, & eut la conduite de l'Artillerie. Monsieur le Duc de Chartres avoit pour Lieutenans Généraux, Monsieur de la Berthiere qui a servy longtemps dans les Armées, & Monsieur de Rosraig, ancien Officier, & Major dans le Régiment de Bourbon.

nois. Son Ingenieur general fut Monsieur Sauveur , qui a mérité l'honneur d'estre son Maître de Mathematiques , après s'estre attiré l'estime des Ministres & de feu Monsieur le Prince ; il les avoit montrées à feu Monsieur le Comte de Vermandois , & ensuite à Monsieur le Duc. Il avoit sous luy Monsieur Tresaguet , qui , quoy que fort jeune , montre aussi les Mathematiques avec beaucoup de réputation. Les Troupes ordinées pour l'attaque du Fort s'estant trouvées sur les cinq heures du soir dans les Jardins , qui en estoient proches , Monsieur le Duc de Chartres se mit à la teste de la Cavalerie qui n'estoit composée que des Gardes de Monsieur. Il donna ordre à l'Infanterie de le suivre. Des

Soldats du Régiment de Bourbonois la composoient. Il passa le Pont, & alla les poster au bout de l'Isle du côté de S. Cloud, derrière un rideau qui les mettoit à couvert du Fort. Ensuite ce Prince, précédé de quatre Gardes l'épée à la main, & accompagné de ses Lieutenans généraux, de son Ingénieur général, & de quelques autres, alla reconnoître le Fort pour se déterminer à l'endroit par lequel il seroit plus à propos qu'il en ordonnoit l'attaque. La Garnison qui avoit été fort tranquille jusque là, commença à tirer, & à faire un fort grand feu. S.A.R. tint conseil à son retour, & il fut arrêté qu'on attaqueroit le Fort par le front qui est du côté de S. Cloud. On fit appor-

ter des fascines , & l'on fit faire
quantité de gabions. Enfin
lors qu'on eut donné tous les
ordres nécessaires , on com-
mença à éléver quatre pieces
de Canon sur le rideau , & un
épaulement sur la droite dans
le vallon. Ce fut entre ces deux
Ouvrages que l'on ouvrit la
Tranchée , & on l'avoit déjà
poussée assez loin , lors que
ceux de la garnison ayant fait
une sortie , renverserent les
Travailleurs sur les Soldats qui
les soutenoient , & pousserent
les Assiegeans assez avant , mais
la Garde de la Cavalerie qui
estoit à la teste de la Tranchée ,
s'avança au grand trop , & re-
poussa les Assiegez jusqu' sur
la Contrescarpe. Ils se retire-
rent en assés bon ordre , & alors
il y eut un fort grand feu des

la Place & des dehors , tant du Canon que de la Mousqueterie . La même chose fut faite du côté des Assiégeans . On reparala tranchée que les Soldats de la Garnison avoient comblée à moitié , & l'on poussa deux rameaux , l'un vers la droite , dont Monsieur Sauveur prit la conduite , & l'autre à la gauche , dont Monsieur Tresaguet fut chargé . Lors qu'ils furent poussés assez avant , Monsieur le Duc de Chartres donna ordre qu'on fist les détachemens pour attaquer la contrefcarpe par les deux endroits , & le Lieutenant General de Garde , suivi de l'Ingenieur , de tous les Volontaires , & des Soldats commandez , après avoir fait faire un grand feu de la tranchée , & jeter quantité

de Grenades , s'attacha à faire faire le logement de la contre-scarpe . Pour cela chacun porta une fascine , & l'Ingenieur estoit soutenu d'un détachement qu'on luy avoit donné , , fini à chever par les Travailleurs . Messieurs les Princes de Hanover & d'Epinoy , Messieurs de Bethune , & plusieurs autres . Seigneurs estoient du nombre des Volontaires . Dans ce temps là , le Commandant du Fort se voyant pressé , fit battre la chamade , & dire à S. A. R. que si dans vingt quatre heures il ne recevoit point de secours , il feroit la Capitulation pour luy remettre la Place . Il demanda une trêve , pendant laquelle tous actes d'hostilité cesserroient de part & d'autre , & l'on donna des ostages pour cela .

Le lendemain Monsieur le Duc de Chartres ayant eu avis qu'il arrivoit du secours pour la Ville, envoya un Corps de Cavalerie avec ordre de le couper ; mais le Gouverneur s'estant apperceu de ce mouvement, fit avancer sa Cavalerie qui s'opposa à la premiere, & à la faveur de laquelle le secours entra. Elle se retira ensuite sous le Canon de la Place , qui faisant feu sur la Cavalerie des Assiegeans l'obligea de se retirer. Pendant qu'on estoit aux mains de part & d'autre , Monsieur le Duc de Chartres ne put moderer l'ardeur de son courage. Il se laissa emporter à son propre mouvement , & ayant mis l'épée à la main, il poussa son cheval pour aller combattre à la teste des

siens; mais Monsieur de la Berthiere qui ne le quitta point, luy fit remarquer qu'il n'estoit pas du devoir d'un General de se mettre à la teste d'un Département. Le secours étant entré dans la Ville , la trêve cessâ , & alors on dressa deux Batteries , l'une vers la droite pour battre la face de la demy-lune , & l'autre vers la gauche pour battre la face du bastion qui défendoit celle de la demy-lune. On perfectionna les logemens de la contrescarpe qu'on joignit aux deux rameaux par deux lignes de communication. On fit ensuite trois demy-sapes dans la contrescarpe de la demy - lune , par lesquelles on entra dans le chemin couvert. On s'en rendit maistre l'épée à la main , & l'on s'y

logea. La descente du fossé fut faite à la faveur du Canon, de la mousqueterie & des Grenades, & l'on tâcha de prendre la demy-lune ; mais les Assiegez qui s'estoient retranchéz vers la gorge de cette demy-lune, sortirent sur les Assiegeans, & les obligerent de se retirer dans le fossé de la même demy-lune où ils se retrancherent. Cette tentative n'ayant pas eu de succès, on fut obligé de prendre le party d'attacher le Mineur, mais un orage estant survenu dans ce temps là, Monsieur fit cesser le reste du Siège. Le jour suivant 8.d'Aoust, S. A.R. fit jouer la Mine qui eut l'effet qu'on en avoit attendu. Elle renversa la terre dans le fossé, & fit une ouverture du tiers de la

face de la demy-lune. 10. Monsieur le Duc de Chartres rendit compte au Roy de l'attaque de ce Fort, & il le fit avec tant de presence d'esprit, que Sa Majesté conceut de grandes esperances de ce jeune Prince, & en fit paroistre beaucoup de joye.

Le vous envoye un Epithalame dont vous aimerez le style. Il a tout ce qu'on peut souhaiter dans un ouvrage de cette nature. Je ne puis vous dire pour qui il a este fait. Tout ce que marque le Memoire qu'on m'en donne, c'est que l'Auteur a tres-bien rencontré dans les Portraits des Interessez, que l'Astre qui paroist à la fin est un des premiers & des plus celebres Conseillers d'Etat, & que Licidas & Amarante en relèg-

vant, l'un en qualité de Juge,
& l'autre en qualité de Vassale.



EPITHALAME.

Tout aussi-tost que le monde fut
né

D'un peu bien loin je tire mon
exorde,

Lecteur impatient, vous estes éronné,
Point de chagrin, dans un moment
j'aborde.

Aussi-tost donc que le monde fut né,
De par l'Amour un ordre fut donné
Dans l'air, sur la terre, sur l'onde,
Enfin dans tous les coins & les re-
coins du monde,

Que sous Cœurs presens, à venir,
Eussent à se ranger sous son obeis-
fance ,

D'éternelles froideurs menaçant de
punir

Tous ceux qui par fierté , mépris ou
negligence

Oseroient y contrevénir.

Les autres Dieux s'en offendirent ,
Contre l'Amour ils cabalèrent .

Mars , Minerve , Bacchus , chacun
fit son party ,

Mais enfin eux-mêmes céderent ,
Tous en eurent le démenty .

Voilà l'Amour déclaré Maître
De tous les cœurs de l'Univers .

En Uruguay Tyrant il se fait reconnoître ,
On n'entend plus parler que de feux .
que de fers .

Les Cœurs en prennent l'épouvante .
Il n'en est pas un qui ne tente
De se soustraire aux rigueurs de ses
Loix ,

Mais leur effort est inutile ,
Il les cherche par tout , il court de
Ville en Ville ,

En vain s'enfuit-on dans les bois .
C'est là que son pouvoir éclate da-
vantage ,

Mainte Bergere au cœur sauvage
 Là dépoillant sa cruauté,
 Ecoute son Berger à la commodité
 Et du gazon & de l'ombrage.
 Conclusion ; l'Amour, hélas !
 Sur tous les Cœurs établit son em-
 pire,

Nul depuis ne s'en put dédire.
 Si quelqu'un avoit deu ne s'y sou-
 mettre pas.

C'estoit le cœur de Licidas.
 Licidas ; on le scait, dès sa plus ten-
 dre enfance
 Contre l'Amour mit son cœur en
 défense,

Et voulant ne le voir soumis
 Qu'aux divines Loix de Themis,
 Son cœur à toute autre rebelle,
 A la seule Themis parut toujours fi-
 delle.

Aussi rost qu'il entend sa voix,
 A toute autre il ferme l'oreille.
 En vain dans nos Maisons, dans
 nos champs, dans nos bois

*L'affreuse Discorde reveille
 De chimeriques droits,
 Licidas prend la balance & le poids,
 Il pese tout d'une main équitable.
 L'intérêt vainement veut peser
 quelquefois ;
 Point d'intérêt , pas pour un
 Diable .
 Il fait trop ce qu'il a promis
 A Thémis .
 Cependant malgré sa promesse ,
 L'Amour (sauf tous les droits de la
 juste Déesse)
 Pretend au cœur de Licidas .
 Il y fait quelque tentative ;
 Mais le timide cœur s'esquivé
 Derrière Barthole & Cujas ,
 L'Amour le laisse , il ne le presse pas .
 Quoy qu'il en ait juré la perte
 Il ne veut pas le prendre à force
 ouverte ;
 Il s'écarte , ou du moins il en fait
 le semblant ,*

Et

*Et laisse en paix ce cœur tremblant
Dans quelque temps Licidas se
rassure,*

*Et lors qu'il se croit bien remis,
Il part pour ce Hameau par ordre de
Themis.*

Il tient sa liberté bien sûre,

Il part, l'Amour n'a le vent.

Il prend aussi-tost le devant

*Et vient tout droit chez Amarante
Amarante, autre indifférente.*

*Elle est l'honneur de ce Hameau,
Son sang en est le plus pur, le plus
beau,*

De nos beautés elle est la plus charmante;

*Mais son cœur tout entier aux soins
de son Troupeau,*

*N'avoit pas de l'Amour reçue la
moindre atteinte.*

*Nos Bergers sans l'aimer n'ont ja-
mais pu la voir,*

*Ils l'aimoient tous, & l'aimoient
sans espoir,*

Septembre 1688.

C

S'ils soupiroient ce n'estoit qu'avec
 crainte ;

Mais attendez , vous allez voir
 beau jeu.

L'Amour (je l'ay dit depuis peu).
 Devance Licidas & vient tout droit
 chez elle .

Adroitement s'introduit dans son
 cœur ,

En chasse toute la froideur ,
 Il substitue une flamme nouvelle ;
 Il s'en assure enfin , & passe dans
 ses yeux ,

Commodement s'y met en sentinelle
 Licidas cependant arrive dans ces
 lieux ,

Il paroist devant nostre Belle ;
 Laisse échaper un regard curieux
 L'Amour ne demande pas mieux
 De ce regard il suit la trace ,
 Il entre à la sourdine au cœur de
 Licidas , (glace ;
 Dans un moment en fond touse la

GALANT. 51

Regards reüterez, soupirs, tendres
he las,

Des deux costez ne manquent pas.

Quoy si-tost ! la raison... vous me
la donnez bonne ,

Vrayment , c'est bien là qu'on rai-
sonne.

Lors que l'Amour assiege un cœur,
Ouy lors qu'il l'assiege en personne
Le plus tost qu'il se rend , c'est ma foy
le meilleur.

Tout franc , l'Amour est un terrible
Sire.

De nos deux cœurs de marbre il fait
deux cœurs de cire ,
Les fait brûler d'une si vive ar-
deur ,

Que l'on alloit voir fondre & l'un
& l'autre cœur ,

Sans le secours de l'Himenée ,
Qui ne pouvant souffrir que Cœurs
brûlent en vain ,

Voulut de ces deux cœurs unir la
destinée .

L'amour approuve ce dessein,
Il consent qu'Hymen les unisse.

Que dis-je ! il y consent si bien
Qu'il veut lui-même en fermer le
lien.

Il jeure, & veut que tout perisse
Plutoft que ces chastes Amours.

L'Amour ne dis pas vrav toujours ;
Mais dans le cas, verité toute pure.

I'ay trouvé dans un examen
Que l'Amour n'est jamais parjure
Quand il s'accorde avec l'Hymen.
Ils sont d'accord, je viens de vous
le dire. [heureux]

Vit-on jamais deux Amans plus
L'Amour, l'Hymen, tout conspire
pour eux.

Ouy pour vous. Amans tout conspire.

Vn Astre chery du Soleil
Pour avoir beaucoup de lumiere,
Qu'il appelle dans son Conseil
Lors qu'il commence sa carriere ;
Vn Astre, dis-je, qui sur nous

GALANT.

53

*Preside avec pleine puissance,
Qui lein de nos Hameaux détournant l'inclemence.*

*Du Ciel quelquefois en ouroux,
Fait de nostre Climat, le Climat le plus doux,
Verse sur vos Amours une heureuse influence,*

*Vivez, vivez, heureux Amans
Rivez, que par des nœuds si forts
et si charmaus,
L'Amour dans tous les cœurs confirme sa puissance.*

*Profitez de ses doux momens,
Faites voir qu'il n'est pas si tyran
qu'on le pense,
Et que le plus leger de ses plaisirs
balance
Le plus rude de ses tourmens.*

Messire Iean de Heiss, Seigneur de Kogenheim, Résident en la Cour de France pour

C 3

Monsieur l'Electeur Palatin ,
est mort icy depuis peu de
temps. Il a fait un Traité de
l'Empire , où il remarque avec
beaucoup d'exactitude toutes
les ceremonies qui se font à
l'Election d'un Empereur , &
tous les droits des Electeurs &
des Princes d'Allemagne.

J'oubliay le mois passé à
vous parler de la mort de Mes-
sire Pierre le Févre , Seigneur
de la Faluere , arrivée à Tours
le 29. de Juillet. Il estoit Cha-
noine de l'Eglise de S. Martin
de la mesme Ville depuis près
de trente ans , & Conseiller
honoraire au Grand Conseil ,
où pendant vingt ans il s'estoit
attiré l'estime de tout ce Corps ,
& la confiance des Parties par
sa grande penetration jointe
à une grande intégrité. Aussi

fut il extremement regreté de toute cette auguste Compagnie, qu'il ne quitta que pour consacrer le reste de sa vie à la priere auprés du tombeau de S . Martin , si renommé autrefois qu'on y venoit en foule de toute la terre. Le Roy , que sa pieté y conduisit en 1650. y fut receu , & prit la place d'Abbé & de Chanoine , à l'exemple de ses Prédecesseurs. Ce Prince étant Majeur y retourna en 1652. & prêta le serment acoustumé en cette qualité. Ce que l'on publie de beaucoup de Saints qui ont finy leurs jours dans le mesme endroit , peut facilement inspirer un dessein semblable à Monsieur l'Abbé de la Faluere. Jamais on ne vit une résidence plus accomplie que celle qu'il y a faite.

Il a donné à sa mort des marques du zèle qu'il avoit pour un si saint lieu , en laissant de quoy embellir les Autels qui sont autour du tombeau de S. Martin. Tout le monde le regrette à Tours. Les Familles trouvoient en luy l'Arbitre de leurs differends ; les Pauvres un Pere, les Maisons Religieuses un Protecteur , l'Eglise de S. Martin un fidelle Ministre & un rare exemple de vertu. Il estoit aussi Prevost de Miley , & Frere ainé de Messire René le Fevre de la Faluere , Président en la quatrième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris , & aujourd'huy premier Président au Parlement de Bretagne , & Monsieur de la Faluere , Doyen des Conseillers de ce mesme Parlement. La

Famille de la Faluere porte de gueule à trois bandes d'or. Elle a donné plusieurs Conseillers aux Parlemens de Paris & de Bretagne.

Messire Henry de Refuge est mort aussi dés le mois passé. Il avoit été receu Conseiller au Parlement de Paris le 17. Juillet 1624. & estoit Conseiller honoraire en la Grand'Chambre. Vous pouvez par là juger de son âge. Il possedoit les Abbayes de Morigny & de S. Cibar d'Angoulesme. L'ancienne Famille de Refuge, originaire de Bretagne, dans l'Evesché de Léon, porte d'argent à deux faces de gueules à deux Givres de Simple posez en pal, afrontez & brochants sur le tout. Alain de Refuge, Sieur de Menchez, épousa Thiephaine du Chastel,

G. 5,

Sœur du grand Tanneguy du Chastel , dont vint Gauvain de Refuge, qui fit son testament en 1388. Son Fils Jean de Refuge fut Gouverneur d' Ast en Piedmont , & Chancelier du Duc d'Orleans. Raoul de Refuge fut Echanson & Maistre d' Hostel du Roy Loüis XII. Pierre de Refuge fut Chanoine en l'Eglise de Paris , & President aux Enquestes du Parlement sous François I. Monsieur le Marquis de Refuge , fort intelligent en la connoissance de l'Histoire , est de cette Famille, qui a donné plusieurs personnes considerables dans l'Epée & dans la Robe , & qui est alliée aux Allegrain , d' Elbenc , Provost de S. Cyr , Choart de Buzenval , Believre , Hennequin , Grangier de Liverdis , Berziat , & autres.

I'ay encore à vous parler de la mort de Dame Marie de Harlus de Vertilly, Dame d'Orme, Femme de Messire Loüis de Picot, Vicomte de Dampierre, morte le 9. du dernier mois en son Chasteau d'Orme. Elle avoit des qualitez tres-considerables, le cœur bien fait, & une grandeur d'ame qui a éclaté en plusieurs rencontres avec beaucoup de gloire pour elle, selon les differentes situations où Monsieur de Dampierre son Mary s'est veu en France, en Allemagne, en Hongrie, & à Constantinople. Elle estoit de l'ancienne Famille de Harlus en Valois, qui porte d'azur à trois Aigles volans d'or, deux & un. Les Barons de Givroye sont de la mesme Famille. Feu Monsieur de Vertilly son Père, laisse



huit Filles , remarquables toutes par leur beauté. Madame de Dampierre n'avoit que trente-huit ans quand elle est morte. Les autres sont Madame de Fonvannes , & Madame d'Yverny. Ce sont les seules qui soient restées dans le monde. Elles ont pour Frères Monsieur le Comte de Harlus , Mestre de Camp de Cavalerie , Monsieur le Chevalier de Harlus de Vertilly , Major du Regiment du Roy , & Monsieur l'Abbé de Harlus , Chanoine de Verdun. Cette Famille , qui a possédé autrefois la Sirenie de Grimailles premiere Baronne de Valois , s'allia sous le regne de Louis XI. avec l'ancienne Famille des le Pere en Valois , Seigneurs de la Grand'Maison , Grimailles , S. Marc , Leau , &

autres lieux, dont sont venus les Averdet de la Chaize, & Chippard, Seigneurs de la Grand'Maison, & Vicomtes de Cramailles en Valois. Elle est encore alliée à celles d'Aunay, d'Argillieres, de Bourg, & de Menisson Sainte-Maure.

Quant à la Maison de Picot, Vicomtes de Dampierre, elle porte *d'or au Chevron d'azur, accompagné de trois faucons de mesme, allumez de gueules au chef de gueules*. Louis Picot, Vicomte de Ronnay, Baron de Dampierre & de Sompuis en Champagne, fut receu Conseiller au Parlement de Paris en 1497. & depuis il fut premier President en la Cour des Aides. Il mourut en 1540. après avoir épousé Catherine Picart, de l'ancienne Famille des le Pi-

62. MERCURE.
cart à Paris, de la branche de la
Grange Nevelon. C'est d'eux
que descendent les Picot, Sei-
gneurs d'Amboise, Santeny,
Dampierre Azonville, & S.
Leger. Jean Picot estoit Presi-
dent aux Enquestes du Parle-
ment de Paris, & mourut en
1565. Les le Picot sont alliez
aux Bourdin, de Marle, de
Larche, de Chaumont, de Dau-
ray, Baillot, Quinot, & autres.

Il est arrivé depuis peu de
Surate, Coste de Coromandel,
Bengale, & Siam, plusieurs
Vaisseaux pour la Compagnie
des Indes Orientales de Fran-
ce. J'ay accoutumé de vous en
envoyer la Cargaison depuis
quelques années. Voicy celle
des Vaisseaux dont je viens de
vous parler. Messieurs les Di-
recteurs de la Compagnie ven-

éront toutes ces Marchandises dans la Ville de Rouen , le 19. Octobre prochain. Les Magasins seront ouverts,& les Marchandises exposées aux Marchands , depuis le 14. du même mois d'Octobre jusques au 19. inclusivement.

S Ç A V O I R ,

32600 livres de Poivre.

21250 liv. de Cauris.

11350 liv. de Caffé.

30000 liv. Bois de Sapan.

100 liv. Bois de Chine.

6500. liv. d'Indigo.

1500 liv. de Boras en pierre.

1460 liv. Gomme-gutte.

2100 liv. Cheron.

120 liv. de Benjein.

500 liv. Thé de Chine.

6500 liv. Dents d'Elephans,
en 271 pieces.

42 Barces de Camphre.

- 64 MERCURE
480 Onces de Musc du
Tunquin.
2400 Peaux de Rets.
1700 livres de Soye escriue.
10000 liv.de Soye de Bengalle.
6000 liv.de Soye de Chine.
1000 Pieces Armosins diver-
ses couleurs.
1000 Ps dits à carreaux.
116 Ps Satins blancs de
Chine.
900 Ps Satins Bottonis.
290 Ps Satins Calquers.
290 Ps Taffetas Calquers.
97 Ps Attelas rayez,
89 Ps ditto à fleurs d'or.
120 Ps Quinkas.
160 Ps Chaquetas.
600 Ps Soucis.
150 Ps Guingans.
2400 Ps Nillaës.
85 Couvertures de Satin
piequées.

270 Ps Toilles picquées de Soye.

1000 Ps Mouchoirs de Soye.

24200 Ps Doutys blancs divers

320 Ps Baffetas blancs étroits.

30500 Ps Salempouris blancs.

2700 Ps Guipées blanches.

400 Ps Betilles Chavonis.

2000 Ps Betilles tarnatanes.

2000 ps ditto de 16.aunes.

960 ps ditto de 20.aunes.

1383 ps Mallemolle.

600 Ps Casses Bengalle.

600 ps Doria.

280 ps Tangers.

800 ps Amans.

1400 ps Sanas.

400 ps dittes de Montepour.

1000 ps Percalies.

1200 ps Mauris.

8900 ps Coutelines diverses..
porcelaines diverses..

i. Cabinet de la Chine.

Differentes étoffes & autres Marchandises de la Chine , dont l'on n'a point encore les factures..

Je vous envoie aussi un estat de ce qui est arrivé en Hollande sur onze Vaisseaux de cette Republique. Cela vous paroistra beaucoup , mais c'est peu pour un Etat dont toute la richesse est dans le Commerce. Le retour de la Flotte Hollandoise a souvent valu douze millions de livres à l'Etat , mais le Commerce y diminue tous les jours , & les Marchandises apportées par ces derniers Vaisseaux ne montent a guere plus de trois millions de livres..

CARGA GENERALE
*de onze Navires de retour des
 Indes Orientales, partis de Ba-
 tavia le 1. Decembre 1687. &
 quelques autres de Ceylan le 22.
 Janvier 1688.*

| | |
|----------------|------------------------------|
| 3772096 livres | poivre brun. |
| 300000 liv. | Cloux de Giof- fle. |
| 258000 liv. | Noix Muscades. |
| 92477 liv. | Macis. |
| 512000 liv. | Canelle. |
| 2216800 liv. | Salpestre. |
| 13350 liv. | Noix confites. |
| 138105 liv. | Estain de Siam. |
| 114913 liv. | Indigo Lauro. |
| 308375 liv. | Bois de Sapan de Siam. |
| 282600 liv. | bois de Sappan de Bimacs. |
| 32000 liv. | Bois d'Ebeine. |
| 1145814 liv. | bois de Caleatours. |
| 22384 liv. | de Cartamom. |
| 102982 liv. | de Cauris. |

- 691 liv. Cocque huile de
Canelle.
- 15498 liv. Aloës.
- 2001 liv. Cire à cacheter.
- 737 liv. Benjuyn.
- 4785 liv. Borax.
- 192 liv. Onces Ambre gris.
- 134 liv. Catti musc de
Tonquin.
- 5 liv. Perles à piler.
- 5 liv. Semences de perles.
- 25300 liv. Sucre en poudre.
- 67733 liv. Catti , Soye de
Chine.
- 33315 liv. Soye de Bengale.
- 7587 liv. Fil de Floret.
- 20210 liv. Fil de cotton.
- 7898 ps. Armosins.
- * 48 ps. Etoffe de Soye de
differentes couleurs.
- 770 ps. Pelins blancs de la
Chine figurez..
- 2354 ps. Pelins à fleur de Ton-
quin.

- 4111 ps. Dito unies.
400 ps. Gilams blanc
grands.
300 ps. Dito communes fort
grands.
1800 Dito petits.
2151 ps. Pansies blanc de la
Chine.
1119 ps. Dito blanc petits.
133 ps. Mangatys figurez.
3000 ps. Hockies de Ton-
quin.
900 ps. Siourons.
23 $\frac{1}{2}$ ps. Habits & étoffes
d'or de Surate pour
montre.
2000 ps. Lymenias.
2000 ps. Golgas.
1400 ps. Taffa de Foula.
1030 ps. Chits de patena.
13620 ps. Chits peints de
diverses sortes.
85020 ps. Toiles de Gui-
née.

70 MERCURE

- 40800 ps. Salampouris de diverses sortes.
17840 ps. Parcallen.
1400 ps. Mouris blanche.
800 ps. Dito roge.
100 ps. Hamans.
100 ps. Samen.
100 ps. Otisaels.
1927 ps. Alibanées.
137 ps. Alegias de Bengale.
367 ps. Maberte Banys Bengale.
5840 ps. Bafras de diverses Sortes.
960 ps. Cambayen.
980 ps. Cambaye ou Iupes de Femme.
755 ps. Robes de nuit & Cambaye.
1100 ps. Gattas,
13440 ps. Caetchies larges.
3280 ps. Caetchies de Pieremoenemolan.

- 14 Ko ps. Dongays.
 880 ps. Ikendan Doepe-
 rys
 1750 ps Mouchoirs de di-
 verses sortes.
 15200 ps. Corroots.
 8080 ps. Bherms.
 10040 ps. Niquanias.
 6000 ps. Siadder Borael.
 2400 ps. Tapekankenias.
 1600 ps. Kannekyns.
 3600 ps. Toile à Voile de
 diverses sortes.
 7200 ps. Habits d'Esclaves.
 600 ps. Fotas de Bengale.
 Notta 1. Catty est $\frac{1}{5}$ liv.

Il y a des gens qui imaginent
 agreablement , & qui ont un
 talent particulier à peindre
 les choses dont ils entrepren-
 nent de nous donner des idées.
 C'est ce qu'a fait fort heureu-

72 MERCURE
fement l'Auteur du Dialogue
que vous allez lire.

VOYAGE SUR LA MER
d'Amour.

DIALOGUE.

DAME TAS.

AH ! mon cher Corydon,
vous voilà enfin de re-
tour ; vostre longue absence
nous a fait beaucoup souffrir.
Nous craignions de ne vous
revoir jamais. Venez que je
vous embrasse.

ALEXIS.

En vérité, vous n'aimez
guere vos Amis, puis que vous
avez pû les abandonner aussi
longtemps que vous avez fait.

CORY

CORYDON.

Ne croyez pas que je vous
aye oubliez un seul moment.
Vous estes ceux de mes Amis
que j'aime le plus. I'ay regreté
mille fois le temps qui me pri-
voit de vos agreables entre-
tiens ; mais j'estois embarqué
sur la Mer d'Amour, où les tem-
pestes & les orages m'ont si fort
tourmenté , que sans les soins
officieux du Desabusement , je
croy que je n'en serois jamais
sorty. DAMETAS.

Il y a toujours des ames gene-
reuses qui nous tirent des mau-
vais pas où la jeunesse nous a
poussez ; mais, mon cher Cory-
don , qui ne s'interesseroit pas
à vous servir? Vous estes le Fils
de celuy qui gouverne nos Ha-
meaux ; sa reputation s'est ré-
pandue jùsques aux rivages

Sept. 1688.

D

de la Mer d'Amour , & comme vous estes son image , que vous avez ses vertus , ses talens & ses bonnes qualitez , je m'étonne que le seul Desabusement se soit empessé à vous secourir .

CORYDON.

C'est à luy , Dametas , que j'ay la principale obligation de mon salut ; mais à la vérité quelques autres y ont contribué , & je puis dire que l'Inégalité d'humeur (car il y a encore l'inégalité de condition) ayant sollicité l'Indifference , & celle-cy le Depit , enfin la Raison cestant survenuë , elles ont toutes contribué à me donner pour Protecteur le Desabusement , à la faveur duquel je me suis mis dans l'Esquif de l'Absence , & montant le long du fleuve de l'Oubly , je me

suis enfin trouvé au Port de l'entiere Liberté.

ALEXIS.

Ce que vous nous dites , Corydon , demande un plus ample éclaircissement , & vous nous ferez un plaisir extrême , si vous voulez prendre la peine de nous le donner .

CORYDON.

Pourrois-je refuser à mes Amis la chose même la plus difficile ? Mais pour satisfaire vos desirs , il faut vous dire ce que c'est que la Mer d'Amour , comment on s'y embarque , les perils qu'on y rencontre , & les offices que le Desabusement m'a rendus pour m'en faire sortir . Lors qu'on s'approche des rivages de cette Mer , les objets des choses inanimées ; aussi bien que les

D 4

Graces, vous invitent à vous y embarquer. L'eau paroît belle, & transparente, les Zephirs y font respirer un air doux, & la tranquillité semble y devoir regner éternellement. Les Tritons, les Nereides, les Nymphes, & mille petits Amours viennent en foule vous faire un accueil honnête qui vous engage insensiblement à la Navigation. J'estois il y a trois ans le Garde fidelle des troupeaux de Palemon, mon Pere. La passion que j'avois de les rendre gras, me portoit quelquefois à les conduire dans des paturages éloignez, d'où je ne revenois qu'après une longue absence. Les Bergers qui m'accompagnoient, alloient prendre de temps en temps les provisions dont j'avois besoin, &

en luy portant des nouvelles de ma santé ils s'instruisoient de mes soins à élever ses Troupeaux. Vn jour que j'avois pris la route d'une montagne couverte de grands arbres toufus & verdoyans , sur laquelle je n'avois jamais esté, j'apperceus un Loup qui emportoit une Brebis du costé de la Plaine où j'estois. Vn Berger grand & bien fait le poursuivoit avec ses chiens , & s'interessoit à la ravoir ; je courus au Loup, & je fus assez heureux pour ne luy pas laisser enlever sa proye. Je luy tiray une fléche qui luy étant entrée dans le cœur , le fit tomber mort. Le berger à qui j'avois rendu ce bon office m'en remercia avec des transports qui me firent voir que je l'avois extrémément obligé.

Il me dit que la brebis appartenoit à la Nymphé de l'Engagement , qu'il estoit le berger Occasion , & qu'il me conjuroit de prendre le party de passer la montagne avec mes Troupeaux ; qu'au delà je verrais une Plaine spacieuse parsemée de fleurs , dont l'herbe odoriferante engraissoit le bétail en peu de temps , qu'elle estoit le séjour des Nymphes , & le plus beau qui fust dans le monde. Il ajoûta tant de choses , & me pressa de si bonne grace , que m'abandonnant à sa conduite je fis prendre à mes Troupeaux le chemin de la Forest. Lors que ie fus au milieu de la montagne , ie rencontray un berger nommé la Repugnance , qui me fit repentir de la legereté que j'a-

vois euë à suivre l'Occasion ; mais le berger de la Curiosité estant survenu , me fit mépriser les avis de celuy-là , & je poursuivis ma route. J'estoïs déjà bien avant sur le sommet de la montagne , & je commençois mesme à descendre du costé du séjour des Nymphes , quand je sentis que je respirois un air tout différent de celuy de ma naissance. Estant dans la Plaine , je vis plusieurs Nymphes , les unes vestuës modestement n'ayant que des habits de couleur brune , mais fort propres , & qui voulant affecter de paroistre dans une grande retenuë , & dans une austere vertu , ne laissoient pourtant pas de donner à des Bergers des marques secrètes d'une coqueterie achevée ; les

autres estoient libres , carref-
sant indifferemment tout le
monde. Celles-cy dansoient ,
celles-là avoit des entre-
tiens particuliers ; quelques-
unes passoient le temps à chan-
ter , d'autres à jouér des In-
strumens ; enfin c'estoit une
espece de cahos , où la confu-
sion charmante en apparence ,
renversoit mon esprit , & luy
déroboit la liberté d'un discer-
nement raisonnable qu'il au-
roit voulu faire sur ce qu'il
voyoit. Mon habit estoit d'u-
ne toile de fin lin de coton ,
garny sur toutes les coutures ,
de quantité de nœuds de pe-
tits rubans couleur de cerise ,
& bleu mourant entremêlez .
Ma suite , & mes Troupaux
estoient en grand nombre , &
sur ces apparences on me crut

GALANT.



un Berger de mérite , & de distinction. L'Occasion me presenta aux Nymphes , & le Berger Hazard qui est toujours officieux , me rendit ses services avec beaucoup d'assiduité & d'affection. Il me dit qu'il se mêloit presque toujours du choix qu'un Berger devoit faire d'une Nymphé , & il fit tomber le mien sur Angelique. Elle a la taille aisée & assez belle ; elle est noire comme celles qui ont été toute leur vie exposées aux ardeurs du Soleil. Elle a l'humeur enjouée ; & coquette ; un certain mouvement de teste qu'elle fait en parlant , ne luy donnant pas toute la grace qu'elle auroit sans cela , ne luy este pas aussi un petit agrément que l'on y trouve pour peu qu'on s'y soi-

De s.

accoûtumé. Elle prévient les gens par honnêteté mais elle est tellement contestée des grandeurs , que si elle écoute quelques Bergers , ce ne sont que ceux qui peuvent contribuer à son divertissement. Elle eut pour moy de fort grands égards , & mes assiduitez à luy offrit mes services gagnerent son amitié. Après cela on ne vit dans la plaine que des parties de Chasse , de Danses , de Festins , de Concerts & de tous les plaisirs que l'Amour peut inspirer. J'estois venu bien muny d'argent , & la dépense que je faisois plaisoit à la Nymphe. Ce fut alors que nous montâmes sur la Mer d'Amour. Elle renferme quatre îles. Nous découvrimes d'abord celle de l'Indifférence , &

nous la costoyâmes sans y entrer. Nous vismes ensuite celle des Plaisirs , où nous mismes pied à terre. J'y passay les premiers jours de la maniere du monde la plus agreable. Ce ne furenr que protestations reiterées du plus tendre amour. Angelique m'assuroit que son cœur estoit à moy. Elle se plaitoit à me le dire à toute heure,& ses caresses continuelles me donnoient lieu de me croire le plus heureux de tous les Bergers. De l'Isle des Plaisirs nous voguâmes vers celle de l'Inquietude , & je m'apperceus presque aussi-tost que ceux qui la viennent habiter , ressentent l'effet du nom qu'elle porte. I'y fus agité de diverses passions , toutes causées par l'amour. Tantost je me figurois que la

belle Nymphe ne me seroit pas toujours fidelle, & c'estoit un juste pressentiment de ce qui estoit prest de m'arriver. Tantost je disois qu'elle auroit peine à quitter la Mer d'Amour pour me suivre dans nos Hamcaux. Quelquefois considerant combien les grandeurs avoient de charmes pour elle, je ne pouvois croire qu'elle consentist à se renfermer dans une petite contrée pour y finir ses jours avec moy. D'autres objets, d'autres mouvemens, & d'autres pensées vinrent m'accabler ensuite, & me traverser l'esprit. F estois rêveur, je ne dormois plus à peine pouvois-je prendre quelque nourriture. Nous sortîmes de cette Isle, & en passant par le Détroit d'Attachment, l'eau de la Mer se

troubla. Alors Angelique ne fut plus la mesme. Ie luy remarquay de l'indifference , & ses manieres me firent connoistre qu'elle avoit banny de son souvenir toutes les promesses qu'elle m'avoit faites. Vn Pilote , nommé la Vanité , avoit eu l'adresse de luy parler en secret , & de luy dire que nous allions aborder dans l'Isle des Grandeurs , où le Dieu Pan étendoit son Empire sur les hommes , comme sur les animaux. Il la prevint sur toutes choses qui pouvoient l'en dégoûter , & luy avoua qu'il estoit mal fait , laid de visage , petit & boiteux ; qu'il avoit les yeux bordez d'un rouge pourpré , & que ses cheveux estoient droits & longs , mais il lassura en mesme temps que

quoy qu'il fust extrémement serieux , il estoit passionné pour les Nymphes , & qu'il ne manqueroit pas de l'aimer en la voyant , parce qu'il aimoit sans se mettre en peine d'approfondir le mérite . L'esperance du haut rang où elle devoit monter si elle estoit Maistresse d'un Dieu ; luy fit concevoir du mépris pour moy . Nous entrâmes dans le Port de l'Isle , où Pan qui se promenoit ordinairement sur le rivage , receut Angélique avec une froideur digne de sa grotesque Divinité . Je ne pus m'empêcher de sourire en le voyant ; il s'en apperceut , & par un branlement de teste , il en marqua son chagrin . Il presenta cependant à la belle Nymphe une main velue pour la conduire , & après

qu'il peut menée en son Palais qui estoit couvert de jons marins, je rencontray l'Inegalité qui me fit connoistre celle qui estoit entre Pan & moy, & entre le merite dont il luy plaisoit de me flatter, & le procedé condamnable de la Nymphé. Elle me mit ensuite entre les bras de l'Indifference, qui m'apprit à ne me point tourmenter d'un changement qui me dégageoit d'une Volagé, & le Dépit s'estant empressé à me rendre ses offices, je suivis les conseils qu'il me donna de la mépriser. Enfin la Raison m'ayant fait remarquer visiblement que cette perfide suivoit une Idole, & qu'aux dépens de sa gloire & des sermens qu'elle m'avoit faits, éblouie par de fausses appa-

rences , elle consentoit à m'abandonner , moy qui pouvois & la rendre heureuse , & la faire Maistresse d'une infinité de Troupeaux , & d'un Hameau considerable , le Desabusement survint qui me fit resoudre à ne la revoir iamais . Elle fut avertie de mon dessein qui lui donna de la confusion , & de la douleur . Elle me fit rappeler secrètement , & fit ses efforts pour me faire croire que j'aurrois toujours place dans son cœur ; mais voulant se conserver le nom de Déesse ; elle me laissa aller , & je montay sur l'esquif de l'Absence pour me sauver par le Fleuve de l'Oubly qui aboutit en ce lieu-là à l'Isle des Grandeurs . Je ne m'arrête point à vous dire que j'apris du Desabusement qu'elle

estoit la plus coquette de toutes les Nymphes ; mais vous sçavez que sa malice me suscita de rudes tempêtes qu'elle obligea le Dieu Pan à faire mourir la plus grande partie des mes Troupeaux, & que j'ay eues des peines qu'on ne sçauroit exprimer à trouver le point de la Liberté. Enfin le Desabusement m'en a fait venir à bout, & je suis arrivé auprès de vous, mes chers Amis, après trois ans d'absence, fort résolu de fuir à jamais la rencontre de l'Occasion, & de ne plus m'enbarquer sur la Mer d'Amour.

A L E X I S.

Je suis d'avis, Coridon, que pour éviter un malheur semblable nous nous fassions dresser une Piramide au milieu de la Plaine, afin d'avertir nos

bergers de s'éloigner de l'Occasion qui vous a rendu un si dangereux service.

D A M E T A S.

Et moy , je me charge d'y faire graver ces Vers qu'ils ne pourront lire sans songer plus d'une fois à la resolution qu'ils voudroient prendre de quitter nos Hameaux.

*Si l'Occasion se présente
Pour te conduire en des lieux in-
connus ,
Fais par tes veaux soumis que les
Dieux prevenus
Rompent le charme qui t'en-
chante ;
Qui suit l'Occasion sur la Mer de
l'Amour
Ne sçauroit avoir un beau jour.*

Les Amans sont bien à plaindre , ils ne sont jamais contents.



mois que le premier

ne sont jamais contents.

L'Infidélité fait souffrir les uns,
 & il en est d'autres que l'Indifférence accable. C'est ce
 que vous connoistrez en lisant
 les Vers de l'Air nouveau que
 je vous envoie.

AIR NOUVEAU.

D'*Vn œil indifferent vous voyez
 ma langueur.*

*Helas! est ce le prix de mon amour
 fidelle?*

*Qui ne croiroit, Iris, en vous
 voyant si belle,
 Que la pitié, que la douceur
 Regnent dans vostre cœur ?*

Cet Air est de Monsieur de Bacilly, qui vient de nous donner un second Livre de ses Airs spirituels. Il y a déjà deux mois que le premier a paru, &

je vous en ay parlé dans ma Lettre de Itrillet. Cette édition est beaucoup plus ample & plus correcte , que celle qui avoit été déjà faite de ces mêmes Airs , comme on le peut voir par l'Avis qu'on trouvera à la fin , avec une Table des changemens & des augmentations jointe à la graveure , qui est bien plus fine ; de sorte que cet Ouvrage est présentement dans une perfection toute autre qu'on ne l'avoit yet iusques ici : Il se débite chez le Sieur Guerout , Libraire au Palais , ainsi que *l'Art de chanter* du même Auteur , & tous les autres Livres de sa composition , qui sont au nombre de vingt , tous differens , avec les Airs de Monsieur Lambert , gravez par Richer .

J'ay encore à vous entretenir d'eaux , où plutost le sçavant Monsieur Comiers vous en va entretenir pour moy. Il me suffit de vous le nomimer pour faire lire avec plaisir la Lettre qui suit. C'est une réponse qu'il fait à Monsieur Bernier touchant la conduite de la Riviere d'Eure à Versailles.





A MADAME DE LA SABLIERE.

*V*oicy, Madame, la seconde Lettre que vous recevez d'un Aveugle, pour lequel vous eustes il y a deux ans la bonté de solliciter afin de le faire recevoir dans les Incurables. Depuis un mois il loge, en payant, dans une des Maisons du Roy, que Saint Louis fit bâtier pour Quinze vingts Aveugles. I'y suis, Madame, comme le Paralitique près de la Piscine, non habeo hominem, je n'ay personne qui parle pour moy, car je pourrois esperer de la bonté de Sa Majesté un Brevet, pour estre reçeu Confrere dans cet Hôpital Royal ; ne pouvant plus

GALANT.

depuis la perte de ma veue travailer de mes mains , à l'exemple de St. Paul, pour n'estre à charge à personne. Ma passion dominante m'a sou-
jours porté à sacrifier mes veilles , mon bien & ma vie à la recherche & au soutien de la vérité, lors qu'el-
le a regardé les intérêts de l'Eglise,
ceux du Roy ou du Public.

En voicy un échantillon, qui con-
cerne la conduite que Sa Majesté
fait faire de la Rivière d'Eure, à
Versailles. Les deux propositions de
Monsieur Bernier publiées dans
le Mercure de Février dernier, La
première , que dans le Canal du
Languedoc, qui fait la commu-
nication des deux Mers, il y en
avoit un particulier de six à sept
lieuës de long de pur niveau ,
où l'eau couloit d'un bout à
l'autre sans aucune pente, & la
seconde , qu'il n'eust pas été be-
soin de se mettre si fort en pein-

ne, comme on a fait, de niveler, pour faire venir la Riviere d'Eure à Versailles, sont tres-contraires aux loix de la Nature, à l'usage & à l'experience de tous les siecles ; il estoit neanmoins à craindre, que sur le dire de Monsieur Bernier, homme de poids & de mereite, quelqu'un ne tombast dans l'erreur, & n'entreprist à sa ruine la conduite de l'eau par des Canaux ou Aqueducs, sans aucune pense.

Je me sens obligé de faire part au public dans le Mercure de May dernier, de ma Lettre écrite à Mr Hardy, Seigneur de Beaulieu, dans laquelle j'ay démontré, que l'eau ne peut couler d'un bout à l'autre d'un Canal, sans aucune pense, & que le nivelllement est d'une nécessité absolue pour la conduite des eaux. Monsieur Bernier ne put goûter mes démonstrations géométriques, & pour appuyer ses deux propositions,

il s'avisa de les rendre éclatantes par vostre illustre nom , Madame , en vous les dédiant pour étrennes dans le Jurnal des Scavans du 16. Juin dernier. Les veritables Scavans sont bien aises qu'il vous ait choisie pour arbitre de nostre difference , puis que rien n'échappe à vostre penetration d'esprit , & que vous estes la Femme forte de la sainte Ecriture , & la Minerve de nostre siecle . J'espere , Madame , que vous ne refuserez pas audience à un homme qui a toute la veneration possible , pour Platon , pour Socrate , pour Monsieur Bernier , mais encore plus pour la verité .

Je reconnois , que Monsieur Bernier parle bien , quand il dit dans la page 26. ligne 24. du Jurnal du 16. Juin , que tout son esprit est Asiatique , c'est à dire , fin & délicat ; mais pour me servir de ses propres termes , je ne luy celeray pas ,

qu'il parle encore plus ^{juste}, quand il dit dans la page 28. ligne 25. que la nature ne suit pas toujours ses raisonnemens. L'ajouteray à cela, qu'il nous obligeroit d'expliquer ce qu'il dit dans la page 25. ligne 30. que la chaussée du Reservoir soutient le poids de plus de douze cens mille muids. d'eau; car par quel privilege a-t-il déchargé le fond du reservoir de tout le poids de l'eau, qu'il soutient? Sa Philosophie Ageometrique pourra-t-elle bien déterminer la quantité du poids que soutient la Chaussee. & quelle épaisseur on force ou luy doit donner?

Venons à la question. Monsieur Bernier a donné toute une autre face à sa première Lettre, pour porter quelque remede palliatif à l'erreur de ses deux propositions. Puisqu'il n'a pas voulu se rendre à la

force des démonstrations géométriques de ma première Lettre, je veux le payer en belle & bonne Physique, afin qu'à l'avenir il tienne pour axiome, qu'un bon Mathématicien est toujours & partout très-bon Physicien ; mais qu'on ne peut être, Physicien sans être Géomètre, Astronomie & Mathématicien, puis qu'il est dit dans le Chapitre II. de la *Sagesse*, que Dieu a disposé toutes choses en poids, nombre & mesure, qui sont les trois parties pures de la Mathématique ; car dans l'Arithmetique nous considérons la quantité discrète, dans la Géométrie la quantité continue, & enfin dans la Statique la quantité de la puissance ou force du poids, & ses effets dans la Nature & dans toutes les Machines, de quelque genre qu'elles soient.

Venons au fait dont il est question. Voicy les termes par lesquels Mon-

sieur Bernier s'explique dans le Journal des Scavants du Lundi 16. Juin 1688. I'en cote les pages, & je distingue ce qu'il dit par articles, afin d'y répondre de mesme.

Dans la page 28. ligne 13. je n'eux pas dis-il ,oublier une circonstance tres considerable, en ce qu'elle regarde ceux qui s'occupent à la conduite des eaux. Le fait est , qu'entre le grand nombre des différents Canaux , qui font le Canal entier du Languedoc , il y en a un de six à sept lieues de long,dans lequel l'eau coule d'un bout à l'autre de pur niveau sans aucune pente. Or cela estant , ajoute-t-il , il n'eust pas esté besoin de se mettre tant en peine, comme on a fait , de la pente nécessaire pour faire venir la Riviere d'Eure à Versailles,puis qu'une mediocre chute d'eau ,

dans un Canal de niveau au-
roit suffy. Il est vray , *consi-
nuë-t-il* , que n'ayant pas de
pente , l'eau ne coulera pas si
viste ; mais si l'on fait un ca-
nal plus large , & que l'on don-
ne ainsi plus de face à l'eau , on
remediera infailliblement à
l'inconvenient.

Pour répondre à Monsieur Ber-
nier , je pose pour axiôme incon-
testable , qu'il faut estre assuré d'un
fait avant que d'en chercher la
cause , afin d'éviter le ridicule ,
d'avoir trouvé la cause de ce qui
n'est point. Ce malheur arriva plai-
samment à ces sages Philosophes de
la Grece , qui disputant avec cha-
leur comment un Fignier avoit posé
des figues qui sentoient le miel , aprè-
sèrent à rire à la Servante qui les
avoit mises auparavant dans une
ruche à miel. Ainsi souvent , dum

latent veræ caufæ, finguntur
inanæ: Ainsi autrefois des Phy-
siciens de grand nom crurent avoir
fort bien trouvé pourquoys les lieux
sousterrains sont chauds en Hiver
& froids en Esté. Mais depuis quel-
ques années de grands Mathema-
ticiens, véritablement Physiciens,
ont trouvé par le Thermometre, que
le degré de chaleur y est toujours
égal.

Les opinions de Monsieur Bernier
ont la même infortune. Il a supposé
que ce Canal de six à sept lieues de
long, estoit de pur niveau & ensuite
il a employé tout son esprit Afia-
rique, pour chercher comment l'eau
couloit d'un bout à l'autre.

i. Je nie formellement, que ce
Canal soit de pur niveau, car on il a
esté formé tel par la Nature, ou par
l'art. Si la Nature l'a formé tel,
Monsieur Bernier devoit au para-

vant s'en assurer, & nous dire par quel moyen il l'avoit examiné, & reconnu estre de pur niveau; autrement on pourra dire que les liss des ruisseaux qui coulent après avoir fait tourner les rouës verticales des Moulinis sont de pur niveau sans aucune pente, parce que, dira-t-on, l'eau qui est tombée de la surface supérieure d'un étang, ou réservoir sur la rouë des Moulinis, y roule sans pente.

Je dis qu'aucune industrie humaine ne peut avoir fait ce Canal de pur niveau, qui seroit une portion de la surface du globe de la terre, dont l'axe ou diamètre est de 2865 lieues puis que même on ne sauroit former un arc de quelques minutes d'un cercle de demy-lieuë de diamètre. On reconnoist cette difficulté, lors qu'il s'agit de travailler dans la précision.

requise comme font Messieurs de Divinis, Campani, Borelli, & Monsieur Hartsoëker, un verre segment d'une boule qui auroit cent pieds de diametre, pour servir de verre objectif aux grandes Lunettes pour contempler les Astres.

Peut être Monsieur Bernier dira, que par la vingt unième proposition du troisième des Elements d'Euclidie, on peut former sur un plan d'un pied de large une portion du cercle de plus grand diamètre, que n'est l'axe de la terre par le moyen d'un faux Equerre, faisant tourner ses deux branches sur les deux points extrêmes de la corde de l'arc. Mais voire que dans la pratique, les branches de cet instrument roulant contre des aiguilles ou clous cylindriques, la ligne que l'angle traceroit, feroit d'un autre genre de ligne que la circulaire, la difficulté feroit insur-

montable de faire précisément l'angle requis, & cet expedient est inutile dans la construction d'un Canal de pur niveau, quand même il n'aurroit que cent pieds de longueur.

Voicy pourtant la maniere facile de reconnoistre, si le lit ou fond de ce Canal de sept lieues de long est de pur niveau. Le Canal estant remplit d'eau, & ses deux bouts fermes de maniere qu'aucune eau n'entre. En sorte, il aura sa surface superieure de pur & naturel niveau. & par consequent, si le lit ou fond du Canal est aussi de pur niveau, sa surface sera concentrique à la surface superieure de l'eau. Donc la hauteur perpendiculaire de l'eau sera partout égale, & la sonde doit partout donner mesme hauteur ou profondeur d'eau.

Voicy encore la maniere facile de construire un Canal de sept lieues.

de longueur, qui soit partout physiquement de pur niveau. Le Canal estant fait sans avoir égard aux inégalitez de son fond, pourvu que le bord soit partout suffisamment haut, remplissez le Canal d'eau, après quoy dans un temps calme. & en la mesme heure, si on marque près à près la hauteur de l'eau de chaque costé le long des murailles de deux bords, & l'eau estant ensuite retirée hors du Canal, si on fait le plan ou fond du Canal suivant les deux lignes, ce Canal sera de pur niveau. Un semblable Canal d'environ trente lieues sur un cercle meridien, serviroit à mesurer précisément la longueur d'un degré d'un grand cercle de la terre.

Monsieur Bernier, sur cette fausse supposition, que l'eau couloie sans aucune pense d'un bout à l'autre d'un Canal de pur niveau, de six

GALANT.

XXX

à sept lieues de long, conclut qu'il n'eust point été besoin de se mettre tant en peine, comme on a fait, de la pente nécessaire pour faire venir la Riviere d'Eure à Versailles, puis qu'une mediocre cheute d'eau dans un Canal auroit suffi.

Cette consequence est vicienne en toute la Logique ; car quand même il seroit vrai qu'une mediocre cheute d'eau dans un canal de niveaux auroit suffi, il eust toujours été absolument nécessaire de niveler, pour reconnoître quel endroit de la Riviere d'Eure estoit de niveau avec le reservoir de Versailles, & pour trouver ces deux points également distans du centre de la terre, il auroit fallu cent fois plus de temps, & de peine. De plus, quand même la Physique de Monsieur Bernier auroit pu déterminer ces deux points

DE MERCURE

par quelle industrie auroit il pu conduire ce Canal de pur niveau ?

Monsieur Bernier ayant reconnu, si son Canal n'a point de pente, l'eau ne coulera pas suiviste, il ajoute. Si l'on fait un Canal plus large, & que l'on donne ainsi plus de face à l'eau , on aura remédié parfaitement à l'inconvenient.

C'est icy où l'infalibilité de Mr Bernier est infaisiblement à bout , car son Canal de niveau d'Eure à Versailles , d'environ vingt lieues de long estant tres-large , & l'eau ayant tres-peu de hauteur , la terre en emboiroit la plus grande partie , la chaleur en feroit autant exhaler , le vent , l'air , & les mouches , comme on dit , en boiroient le reste . Outre que le remede de donner une si grande face au Canal centupleroit la dépense , puis qu'en plusieurs endroits cet Aqueduc a plus de hauteur que n'en ont les Tours de Nostre

Dame, & qu'il faudroit le faire cent fois plus large. Le fruit que le Roy auroit tire du voyage de Monsieur Bernier en Languedoc, & de sa belle remarque, qu'il dit estre de consequence à ceux qui s'occupent à la conduite des eaux, seroit d'augmenter cent fois la dépense de plusieurs centaines de millions, pour faire ce Canal & Aqueduc, qui n'auroit amené l'eau de la Rivière d'Eure à Versailles, qu'aux Festes solennnelles des Athènes Grecques.

Monsieur Bernier, pour appuyer sa proposition, fais un tas de suppositions sur le roulement d'une goutte ou boulette d'eau. Cela m'oblige d'établir des vérités fondamentales de la Physique. Tous Liquides, excepté l'Ether, ont de même que les corps solides, des filaments, fibres, ou parties rameuses,

par lesquelles elles s'accrochent & font un iissu. Je donne à ces parties brantes le nom de Viscosité, qui lie les parties sensibles, & les tiens attachées ensemble, & les réunit facilement, lors qu'elles sont dispercées, ce qu'on voit arriver aux gouttes d'eau ou de Mercure.. Cette viscosité ou adberence résiste à la force du poids qui travaille pour disjoindre les parties sensibles d'une boulette de Mercure, ou d'une goutte d'eau. Elle attache encore l'eau aux bois secs, à la pierre, au verre, aux feuilles, &c. Les gouttes d'eau demeurent suspendues aux feuilles des arbres, & au bec de l'Alambic, d'où elles ne tombent que lors que la grosseur en a augmenté suffisamment le poids pour rompre ce lien de leurs parties. C'est pourquoy par la distillation les parties ignées ayant décomposé ces parties ramenées, les gouttes tombent:

plus petites du bec de l'Alambic, ce qu'on remarque très-évidemment en la distillation de l'esprit de vin rectifié, dont les parties sensibles sont si détachées & desunies, que si on en jette en l'air, il n'en tombe rien à terre. Ainsi les parties sensibles se desunissent, s'épanchent, & par leur extrême petiteſſe, s'inſinuent partout, & détrempent le noir de fumée, ce quel l'eau commune ne peut faire.

Je dis qu'une goutte d'eau n'est pas sphérique, car le cercle vertical & les parallèles voisins de part & d'autre ont leurs parties inferieures plus pressées par la plus grande hauteur de l'eau, que ne sont les parties des moindres parallèles plus près des pôles de l'axe horizontal, & s'affaissant davantage, la goutte d'eau touche par un plan, & non par un seul point, & de plus, par le principe universel d'Archimède, les parties les plus pressées poussent les

moins pressées, & ainsi la goutte d'eau s'allonge horizontalement, & par consequent n'estant plus sphérique elle est incapable de faire sur une surface de pur niveau, les mouvemens que Monsieur Bernier suppose.

Tout ce que je viens de dire démontre l'inutilité des quatre suppositions qu'il fait dans les pages 28. & 29.

1. Vne goutte d'eau estant mise sur un plan à niveau d'un pied en quarré d'une pierre bien licée, elle s'y attachera, & cette goutte d'eau ne sera pas un globule d'eau.

2. Poussoir cette goutte d'eau, elle ne roulera pas, n'estant pas sphérique, mais elle fera une traînée le long de la pierre, en s'épanchant.

3. Un bout de ce Canal de pierre licée estant bouché, si un pouce d'eau

y tombe, je dis qu'elle s'éparpillera en gouttelettes, qui s'attacheront en differens endroits de ce Canal.

4. Supposons avec luy dans le cas dont il est question, que dans un Canal de pur niveau de six à sept lieues de long, l'eau d'un Canal supérieur y entre, y tombe, y soit poussée, je dis que cette eau s'épanchera & s'attachera à la teste du fond du Canal, & il n'y aura point de globules sphériques d'eau. Partant il tient inutilement, que la petitesse, la polissure, & conséquemment la volubilité des corpuscules ou globules d'eau, est telle qu'ils couleront ou rouleront d'un bout du Canal à l'autre.

De plus, quand même les gouttes d'eau demeureroient sphériques sans s'attacher sur le plan du Canal, & qu'elles pourroient rouler quelque temps sans s'arrêter ny se rejoindre, & ne faire qu'un corps à

leur premier attouchement, je dis que quelque impulsion qu'on leur donne, elles ne rouleront pas bien loin.

1. Parce que toutes les parties d'un Liquide sont entre elles en continuel mouvement, & diminueroient celuy de l'impulsion, à quoyle le mouvement de ressort des parties qui auroient receu le choc, & le tremoussement des parties contribueroit aussi.

2. Ces globules d'eau acrocheroient bien-tost les corpuscules voltigeans dans l'air; par l'addition desquels ces globules d'eau perdans leur sphéricité, perdroient aussi toute leur volubilité.

3. Quand tout ce que dessus ne suffiroit pas, ie dis que le mouvement d'impulsion cōmuniqué à un globule d'eau seroit tres-foible; & que par consequent il finiroit bien-tost, ayant à forcer l'entrelacement des parties de l'air opposé au passage.

4- Monsieur Bernier, pour expliquer sa pensée, dit dans la même page 29. Que si la surface sphérique de la terre estoit parfaitement polie, & qu'on fist rouler une boule aussi parfaitement polie d'un pole à l'autre que sur la ligne équinoxiale, la boule rouleroit continuellement, de façon qu'ayant fait le tour de la terre, elle en recommenceroit un autre, continuant son mouvement sur la même ligne sans jamais s'arrêter.

Je dis, que le Globe de la terre estant tel qu'il dit, il auroit véritablement une infinité d'infinité de cercles pour le pretendu perpétuel roulement de sa boule, car elle s'arreroit bien-tost sur le cercle de son mouvement, & deviendroit un plan semblable au Zodiaque, pendant que la ligne du mouvement du grand

cercle de la terre se caveroit, puisque même l'eau qui tombe goutte à goutte, perce le plus dur Rocher.

Non vi sed sæpe cadendo.

Ajoutez à cela, que la difficulté d'écarter l'air dans son passage ralentiroit peu à peu son mouvement, puis que l'air est moins liquide que l'eau, ce qu'on prouve par plusieurs expériences faciles, comme d'un tuyau de verre de deux pieds de long, de quatre lignes d'ouverture à un bout & capillaire à l'autre extrémité; car ayant mis quelques pouces d'eau par la grande ouverture, elle ne pourra tomber, & ensuite l'ayant renversé l'eau n'en tombera pas, parce que l'air ne la pourra suivre par ce trou capillaire, de même que l'eau n'aura pu descendre, l'air n'ayant pu sortir par ce trou capillaire qu'après en être sorty en bulles par le secouement de l'eau, car pour lors

lors elle en coule par goutelettes. Ajoutons encore la plus grande résistance de l'air plus grossier, qui nous oblige de racourcir le pied astronomique de l'horloge à pendule, n'ayant à Louveau de Siam que trois pieds six lignes & demie de longueur, qui est deux lignes plus court qu'à Paris. Voilà donc bien-tost en repos ce perpétuel mouvement de la boule de Monsieur Bernier faisant le tour de la terre. Je n'en dis pas de mesme si cette boule traversoit la terre dans un puits fait suivant un Diamètre. Mais on aura peut-être un mouvement perpétuel purement artificiel par mon double tuyau de Mercure l'un dans l'autre mis en pendule, par l'endroit de la hauteur perpendiculaire du Mercure qui est dans le tuyau interieur, dont i'ay parlé dans le journal des Savans du 11. May 1676. parce qu'il est à Sept. 1688.

F

L'épreuve de toutes les démonstrations, qu'on a jusqu'icy apportées contre la possibilité du mouvement perpetuel. Car dans mon pendule de Mercure, tant le poids de la partie inférieure qui est au dessous du mouvement de vibration, que le poids de la partie supérieure augmente toujours en descendant, & diminue toujours en remontant. On peut aussi avoir une espece de mouvement perpetuel très-sensible suivant la figure 6. de mon Homme Artificiel, Prophète Phisique du changement des temps qui est dans le Mercure du mois de Mars 1683.

Eustin Monsieur Bernier dit, Remarquons, que l'eau tombant du Canal supérieur se fait elle-même une pente, en faisant une continue tumeur, & qu'ainsi les corpuscules d'eau roulent & coulent vers le bour

du Canal qui sera libre & ouvert.

Cela arrivera , bien que l'autre bout du canal soit fermé , non par le roulement des corpuscules de l'eau , mais parce qu'estant plus élevée à la teste du Canal , elle s'épanche & coule d'un lieu plus haut dans un lieu plus bas , & à mesure que l'eau du Canal supérieur par sa chute , augmente la hauteur de celle qui est à la teste du Canal inférieur , la hauteur de l'eau y croissant pas à pas , coule ensuite par une continue pente à l'autre bout du Canal inférieur pretendu de niveau , & l'eau a toute sa hauteur à la teste du Canal long - temps avant qu'il en arrive la moindre goutte à l'autre bout .

Il n'y a rien de particulier , de dire , que l'eau tombant d'en haut dans un Canal aille sortir par l'autre bout .

tre bout , après que le Canal aura esté remply , & qu'on aura débouché ce bout ; car l'eau en tombera de haut en bas . Le fond du Canal est indifferent , puis qu'estant une fois remply , l'eau continuant d'y tomber d'en haut , la même chose arrivera , bien que le Canal fust au milieu , & en plusieurs autres endroits de profondeur immense , & quand même à la teste du Canal qui reçoit l'eau qui tombe , le fond seroit de cent toises plus bas que le fond de l'autre bout du Canal par lequel l'eau doit sortir , parcurvenu que la hauteur des bords à la teste du Canal , soit plus haute , c'est à dire plus éloignée du centre de la terre , que le bord de l'autre bout du Canal , par lequel l'eau doit sortir .

Monsieur Bernier dit dans la page 29. ligne 29. que les corpuscules d'eau , à cause de leur

pesanteur , ne sçauroient se trouver dans un panchant , qu'ils ne tombent & ne roulent. Mais l'experience est contrarie ; car une goutte d'eau estant mise sur un bois sec , ou sur la glace d'un miroir , elle s'y attache si fort , qu'elle ne roule ny ne tombe , nonobstant le penchant.

Dans la page 30. ligne 5. il dit , qu'une goutte d'eau mise sur la surface d'un bassin à niveau , coulera vers le bout ouvert . Je dis que cette goutte d'eau s'attachera & ne roulera qu'après que d'autres gouttes d'eau s'estant réunies aux premières , en auront formé de si grosses , que le poids ou la force de la pesanteur des parties qui ne touchent point le plan , sera suffisant à rompre le lieu qui les attaçoit aux autres parties , dont la colonne est appuyée sur le fond du

bassin. Ainsi ses parties détachées tombant de plus haut s'attachent encore au fond, & ainsi de suite. D'où je conclus, qu'aucune goutte d'eau ne peut rouler sur un plan de niveau, & que l'eau du bassin étant à niveau, celle qui tombera après avoir jailli en l'air, ne roulera pas sur l'autre ; mais augmentant le poids de la hauteur des colonnes d'eau du bassin, sur lesquelles les gouttes tombent, elles s'enfoncent au lieu de rouler, & ces colonnes étant plus pressées, poussent vers le bord voisin les colonnes moins pressées, & ainsi de suite ; de sorte que l'eau plus proche des bords du bassin s'épanche d'abord, & non pas celle qui est immédiatement tombée dans le bassin, après avoir jailli en l'air.

Enfin Monsieur Bernier se rend à la vérité, lors que dans la page 30.

ligne 10. il dit que l'eau coule, pour peu qu'il y ait de pente ou d'impulsion. Je dis pourtant, que son pretendu Canal de niveau estant plein à égale hauteur dans chaque bout, l'impulsion qu'on feroit à l'eau à un bout de ce long Canal, ne se feroit point ressentir à l'eau de l'autre bout de ce Canal. Ainsi, Madame, sans avoir égard à ce que Monsieur Bernier a dit, qu'un Canal de niveau auroit suffi, on continuë l'Aqueduc, pour la conduite de la Riviere d'Eure à Versailles, donnant environ dix pouces de pente pour chaque lieue. Cet Ouvrage seul surpassera tout ce qu'autrefois les sept Merveilles du monde ont eu de grand. Aussi est-ce l'ouvrage d'un Roy, qui par tout & en toutes choses est toujours GRAND. In omnibus ubique & semper L u d o v i c u s

M A G N U S. Je suis , Madame ,
vostre , &c.

L'Aveugle C O M I E R S , Prestre ,
Docteur en Theologie.

Le vous envoye une Eglogue
qui a été faite par un Amant
fort passionné. Les Vers vous
le feront aisément connoître.
Ils sont fort tendres , & mar-
quent le desespoir d'un cœur
veritablement touché d'amour.
Cette Eglogue est d'un jeune
Chevalier, qui aimoit une per-
sonne toute charmante , &
d'une naissance tres-confide-
rable. Ils furent trahis par une
Confidente qui découvrit le
secret de leur tendresse , & on
mit la Demoiselle dans un Con-
vent auprés d'une Tante Re-
ligieuse.



DAPHNIS.

EGLOGUE.

Aupied des Monts fameux,
 d'où le paisible Orance,
 Vers les murs de Limpha coule
 dans le silence,
 Le cœur remply d'ennuis, sur
 ses doux chalumeaux,
 L'infortuné Daphnis, oubliant
 ses Troupeaux,
 Chantoit son triste amour pour
 sa divine Astrée.
 Les Bergers assemblez de toute
 la contrée,
 Touchez de son malheur, ran-
 gez autour de luy,
 Tâchoient de soulager son
 amoureux ennuy.

E

Le Berger Alcidon , & le Berger

Tytire ,

Plus sensibles au mal qui causoit
son martyre ,

Tour à tour à l'envy luy té-
moignent ce discours.

Pour un mal si cuisant , vain &
foible secours .

ALCIDON .

*Daphnis , quelle douleur jour &
nuit vous transporte ?*

*D'où vient cette tristesse & cette
amour si forte ?*

*Quels charmes , quels appas , quelle
heureuse Beauté .*

*De votre cœur enfin de faire la fier-
ce ?*

*Vous juriez autrefois , que l'amou-
reuse flamme*

*Iamais de ses ardeurs n'embraseroit
vostre ame .*

Vous soupiriez pourtant .

GALANT. 131
DAPHNIS.

*Ainsi le veut Amour.
Chacun s'engage enfin, & soupire à
son tour.*

TYTIRE.

*O Daphnis, ô Daphnis, quel excès
de folie !*

*Quelle vaine fureur d'un esprit
qui s'oublie !*

*Tes Troupeaux dans les Bois errant
abandonnez.*

*Que tes vœux à Philis ne sont-ils
destinés,*

*Philis, de qui l'humeur moins fière
& moins volage,*

*D'un cœur comme le tien recevroit
mieux l'hommage !*

DAPHNIS.

*En vain j'opposerois contre un si
doux poison,*

*Un remede charment, qui n'est plus
de saison ;*

*Perissent les troupeaux, perisse la
nature, &*

Ah ! si je vous pouvois faire icy la peinture

De l'Objet ravissant dont je suis enchanté,

Blâmeriez - vous l'ardeur dont je suis transporté ?

Telle qu'aux plus beaux jours , sur les vertes prairies

Au retour du Printemps , nouvellement fleuries ,

L'aimable MARGVERITE étale ses couleurs ,

Et remporte le prix dans l'Empire des fleurs ;

Telle... Quel nom , grands Dieux , a frapé mes oreilles !

Un doux ravissement m'inspire des merveilles.

C'est la Reine des fleurs , c'est le charme des yeux ,

C'est l'amour de la Terre , & la gloire des Cieux .

Telle passe en blancheur les plus belles Naiades .

Et dispute de prix à leur chastes
œilades,
Mille jeunes Zephirs soupirent à
l'entour;
Et le Soleil luy rit d'un regard plein
d'amour.

Telle, & plus belle encor, la Nym-
phe que j'adore,
Surpasse les beautes de la naissante
Aurore.

Les graces, les amours, les jeux &
les appas,
Ou volent autour d'elle, ou n'aissent
sous ses pas.

Iamais Deesse eut-elle une taille si
fine,

Ces charmes nompareils, cette grace
divine,
Où tant d'atraits sont joints à tant
de majesté;

Et dans un air si doux, tant d'ai-
mable fierté?

La neige de son sein, qui toute neige
efface,

Aux Roses de sa bouche ajouté plus
de grace.

Le feu de ses regards, & l'éclat de
ses yeux,

Forment un iour plus beau, que la
clarté des Cieux.

Ah ! mon cœur tu le scrais ; l'Astre
qui luit au monde

Brille d'un feu moins pur, mesme
au sortir de l'onde.

C'est vous, divins regards ; c'est
vous, beaux yeux charmans,
Sources de mon bonheur, sources de
mes tourmens,

Qui mîstes dans mon sein un feu,
dont la durée

Le veut disputer mesme aux feux
de l'Empirée.

Oùy , ce sont ces beaux yeux

Ah ! mortel souvenir

D'un bonheur passager, qui ne peut
revenir !

Tel, que l'on voit l'éclair, qui des-
vance la Fondre , ,

Briller dedans la nuë, & puis re-
duire en poudre,
Et chênes orgueilleux, & Monts
audacieux,
Dont le sommet hauain s'eleve
iusqu'aux Cieux.

Je ne vous verray plus, beaux
Astres de ma vie;

Voilà de quel succès mon amour est
suivie.

Mes affreux despoir, une eternelle
nuit-

Sont d'un feu si charmant l'unique
digne fruit.

Aussi bien, iuste Ciel, d'une telle
disgrace.

Vous avez dû punir ma sacrilege
audace,

D'avoir ofé porter mes vœux iuf-
qu'aux Autels

D'une ieune Beauté, digne des Im-
mortels.

MERCURE TYTIRE.

*N'ayez point de regret, ô Berger
adorable,
De ietter sur Daphnis un regard
favorable ;
La Bergere Philis en a bien fait au-
tant,
Philis, qu'il n'aimoit pas ; Philis
qui l'aimoit tant.*

ALCIDON.

*Ne vous repentez pas, ô miracle
des Belles,
D'avoir le cœur sensible à ses pei-
nes mortelles,
E'Aurore aimé Céphale, & Venus
Adonis,
Diane Endymion ; aimez, aimez
Daphnis :*

DAPHNIS.

*Pour le moins une fois dites-moy,
je vous aime,
Et je suis trop heureux dans mon
malheur extrême.*

*Ah! non, non oubliez l'Amant
infortuné.*

*Qu'à des maux éternels le Ciel a
destiné.*

*Permettez seulement, jeune &
charmant Astrée,*

*Qu'en secret, de mon cœur vous
soyez adoré;*

*Que gravé sur le lierre, & chanté
dans mes Vers,*

*Vostre nom retentisse au bout de
l'Univers.*

*Quelquefois les doux chants de nos
tendres Musettes*

*Égalent les Clairons & le son des
Trompettes.*

*Phebus & les neuf Sœurs m'inspi-
rent quelquefois,*

*A chanter les hauts faits des Héros
& des Rois.*

*Les siècles à venir connoîtront vo-
tre gloire;*

*Et sauront de mes feux la déplor-
able histoire,*

Comme tout plein de gloire , &
dès près du port ,
Un orage imprévu vient me donner
la mort.

Un monstre , une perfide ... ah !
souvenir funeste :

ALCIDON.

De ce malheur , de grace , appre-
nez-nous le reste .

DAPHNIS.

Le diray - ie , Alcidon ? D'un beau
feu consumé
(On se trompe en aimant) j'aimois ,
j'estoïs aimé .

Ma Bergere en secret recevoit mes
hommages ;

Et de son amitié je recevois des
gages ;

Mais Nise nous trahit . Qui l'enf
pensé , grands Dieux ,
Nise , la iuste horreur de la Terre ,
& des Cieux .

Tout espoir m'est ôté . La Beauté qui
m'enchantea ,

Est livrée au pouvoir d'une barbare
 Tante,
 Vestale impitoyable, & dont i'amais
 le cœur
 N'éprouva de l'Amour la peine &
 la douceur,
 Ah! quel cœur de rocher, & plus
 dur qu'une souche,
 Ne se feroit fondu, lors que sa belle
 bouche
 Me dit de cette voix, source de mille
 amours.
 Adieu, Daphnis, adieu, mais
 adieu pour toujours
 Grands Dieux, qui connoissez la
 grandeur de ma flâme,
 Foyez le trait mortel qui me déchire
 l'âme ;
 Vous ne pouvez changer mon destin
 ny mon sort,
 Mais vous pourricz finir mes tour-
 mens par la mort.
 Et vous, unique objets du mal qui

me possede,
 Me laissez vous ainsi sans espoir,
 sans remedie?
 Il me faut donc subir vostre injuste
 rigueur,
 Perir de desespoir ainsi que de lan-
 guer!
 Dont vostre main a pu signer l'ordre
 barbare,
 Qui de vous pour jamais, ingrate,
 me separe!
 Pardon, si je me plains de vostre
 cruaute.
 Ah ! je me reconnois ie l'ay bien
 merite.
 Vous estes de mes feux l'innocente
 victime;
 On la panit pour moy ma flame fait
 son crime,
 On la retient captive, on redouble
 les fers
 De celle que deuroit adorer l'Uni-
 vers
 Vous toutes, qui craignez que
 ma divine Astrée,

GALANT. 145

Ne brûle tous les cœurs , sur la Terre
adorée ,

Cachez bien ce Soleir , renfermez
ses appas.

Car qui pourroit la voir , & ne l'a-
dorer pas ?

Ah ! voilà le sujet de ma douleur
profonde ;

Moy , j'ay courré des pleurs aux plus
beaux yeux du monde .

Belle Astrée , excusez l'excès de ma
douleur .

Pleuraftes - vous sur vous , ou bien
sur mon malheur ?

Ces larmes qui couloient de ces vives
fontaines....

Ah ! ces larmes estoient le pur sang
de mes veines ,

Et je respire encor !

ALCIDON

Infortuné Berger.

Mais je te plains en vain .

TYTIRE.

la mort....

TITIRE.

Le temps, qui change tout, changera vostre sort.

DAPHNIS.

*Cessez de me flater d'une vaine
esperance.*

*Ah ! parlez-moy plutost du prix de
ma constance ,*

*D'aimer autant que i'aime, & d'ai-
mer sans espoir ;*

*D'aimer autant que i'aime , &
daimer sans la voir.*

*Allez, Allez, Bergers ; fasse le Ciel
propice ,*

*Que vostre cœur jamais n'éprouve
un tel supplice.*

Ainsi parla Daphnis. Les
pleurs & les sanglots

Mêlez à ses soupirs entre-cou-
poient ses mots :

De sa juste douleur Echo parut
atteinte.

GALANT. 142

Pourquoy tant s'affliger ?
Daphnis, il n'est pas temps de perdre l'esperance ?
Il faut de cet Argus tromper la vigilance.

C'est ainsi que Medée endormit pour Iason.

Le Dragon qui veilloit à garder la Toison.

DAPHNIS.

Il n'y faut plus penser ; ainsi le veut Astrée,

Elle, dont le vouloir m'est une Loy sacrée ;

Mais au fond de mon cœur je luy dresse un Autel,

Où fumera pour elle un encens immortel.

C'est-là qu'au plus haut lieu je mettray son Image ,

I'y viendray l'adorer , luy rendre mon hommage ,

Luy dire mes douleurs , & cependant

Les Zephirs se taisoient pour
écouter sa plainte.
Les ruisseaux d'alentour cou-
loient plus doucement,
Et tout, jusqu'aux Rochers,
ressentit son tourment,

Ie vous parlay il y a quelque
temps d'un mariage qui avoit
pensé estre rompu à cause
qu'on n'avoit pas approuvé des
Vers, faits par un Oncle qui
promettoit vingt mille écus à
sa Niepce, en attendant sa suc-
cession, & j'ay aujourd'huy à
vous apprendre qu'on en a
effectivement rompu un sans
nul sujet que celuy d'une con-
testation survenuë pour un
seul mot. Une jolie Dame, de-
meurée Veuve assez jeune.
faisoit bruit également par sa
beauté & par son esprit. Com-
me

me elle l'avoit extremement vif, son Pere qui l'aimoit fort tendrement, avoit pris soin de le cultiver dés son plus bas âge & luy voyant beaucoup de facilité à concevoir toutes les choses dont il luy donnoit une première teinture , il s'estoit fait un plaisir de luy apprendre luy-mesme la Langue Latine. Elle y avoit réussi parfaitemt, & ce fut un premier pas qui la fit entrer dans la connoissance de l'Histoire , des Mathematiques , & de la Physique. L'application qu'elle y donna fut si heureuse , qu'elle n'eut pas lieu de s'en repentir, mais elle comprit en mesme temps qu'il n'y avoit rien qui fust plus à fuir pour une personne de son sexe que la reputation d'estre sçavante , &

Sept. 1688.

G

pour éviter ce ridicule , elle
cacha si bien ce qu'elle sçavoit,
qu'il eust esté difficile de s'ap-
percevoir qu'elle eust rien appris. C'estoient des tresors
qu'elle tenoit enterrez par
modestie, & dont elle ne tiroit
que ce qui pouvoit luy polir
l'esprit. Ainsi quand la conver-
sation tomboit sur ces sortes de
matieres , elle gardoit le silen-
ce , ou la détournoit adroite-
ment. Vne conduite si judi-
cieuse luy acqueroit encore
plus d'estime , parce qn'on n'i-
gnoroit pas qu'elle eust mieux
parlé qu'un autre de toutes les
choses qu'elle feignoit de ne
pas sçavoir. Son mary qu'elle
avoit perdu depuis trois ans ,
luy avoit laissé beaucoup de
bien , & l'on peut aisement
s'imaginer qu'estant fort riche ,

& ayant d'ailleurs tout le mérite dont je viens de vous parler, elle ne pouvoit manquer de gens qui s'attachassent à elle. La difficulté estoit de s'en faire aimer. Son goust se réglant sur ses lumières & sur son discernement, on auroit tâché inutilement de l'éblouir. Elle penetroit d'abord le foible de ses Amans, & cela tenoit ses sentimens suspendus. Sa delicateſſe ſur un choix ſi important, ne fit point de peur à un Gentilhomme fort convaincu de ce qu'il valoit. Il avoit du bien & de la naissance, & s'eftoit acquis une réputation d'esprit qui le faisoit écouter comme un oracle; & qui tenoit en respect les demy-Sçavans; quand il lui plaitoit de développer la moindre partie de sa

profonde érudition. Ce que les endroits obscurs des Auteurs Grecs & Latins ont de plus impenetrable , n'avoit rien pour luy de difficile ; illes débroüilloit admirablement , & quelque barbare que pust estre un mot , il en connoissoit toute la vertu & toute la force. Il avoit donné à ces grandes connoissances une partie de ses plus belles années & enfin , quoy que l'amas de cette science abstruse semblaist demander qu'il se gardast tout entier pour elle , la tentation le prit de se marier. Les louanges qu'il avoit souvent entendu donner à la jeune Veuve , luy firent croire que c'estoit son fait. Il eut envie de la voir , & on le fit venir en un lieu où l'on scavoit qu'elle devoit se

trouver. La Dame à qui l'on n'avoit rien dit de cette partie parla naturellement, & comme elle estoit d'une humeur fort enjouée, elle plaisanta sur bien des choses, mais d'une maniere fine, qui faisoit connoistre combien elle avoit l'esprit aisé. Le Cavalier eut toujours les yeux attachez sur elle, & après qu'il l'eut bien examinée, il se retira sans s'estre fait remarquer que par ses regards. On luy dit son nom luy estant connu par toutes les choses qu'on publioit de luy dans le monde; quelle trahison, dit-elle ! Vous me deviez avertir, je me serois bien gardée de parler. Me voilà perduë. Je n'ay dit que des folies , & on fait mal ses affaires avec Messieurs les Sç-

mans , quand on s'éloigne un moment du style sublime. On l'assura que le Cavalier estoit moins terrible qu'elle ne croyoit , & elle fut fort surprise le lendemain quand on luy vint dire qu'il devoit luy rendre visite dés ce mesme jour , & qu'il en estoit tellement charmé , qu'il ne tiendroit qu'à elle qu'il ne l'épousast , Cela luy fit dire qu'elle voyoit bien que les grands esprits estoient au dessus de la bagatelle ; qu'un autre avant que de s'embarquer , auroit voulu la connoistre , pour sçavoir si elle estoit d'une humeur qui luy convinst ; mais que pour luy , à qui le temps estoit precieux , il alloit droit à la chose sans s'arrêter à cette menuë formalité Cependant comme on luy de-

mande sérieusement si elle voudroit songer à luy , elle répondit qu'elle n'alloit pas si vite, & que quelque reputation que le Cavalier se fust acquise,tout le merite qu'on luy donnoit n'empeschoit pas qu'elle n'en voulust juger par elle-mesme ; que le bel esprit, & si elle osoit le dire, le grand esprit n'estoit point esprit pour elle ; qu'il falloit l'avoir aisé , insinuant & commode, & que ce qu'elle avoit remarqué de certains Scavans , sur qui leur trop de scavoir avoit répandu un sombre desagreable qui les rendoit rudes dans la conversations , & ne leur laisseoit nulle politesse , là faisoit se défier de sa nouvelle conquête , qu'elle en diroit sa pensée après cinq ou six visites , & jusque-là ,

point d'engagement de part n'y d'autre. Le Cavalier vint , il s'humanisa , & pleut assez à la Dame, Il la trouvoit belle ; & l'amour adoucissant ce que les Livres luy avoient pu mettre de farouche dans l'esprit , elle demeura persuadée qu'un Sçavant pouvoit estre fait comme un autre homme. Il s'accoutuma à ses manieres , & ayant esté instruit de son goût, il l'étudia si bien. , qu'on eust dit qu'il oublioit que ce n'étoit pas pour l'amour qu'il estoit né. S'il s'échapoit quelquefois sur des matieres trop hautes, elle luy disoit agreablement qu'il ne falloit pas qu'il se fist perdre de veue , & le ramenant à un entretien de société elle luy estoit ce je ne sçay quov de dur , dont on ne peut se défaire

qu'en pratiquant le beau monde. Insensiblement il toucha la Dame comme elle l'avoit touché. Ils avoient tous deux beaucoup d'esprit, & l'esprit contribuant à rendre la vie heureuse, ils crurent qu'ils ne pouvoient rien faire de mieux que de la passer ensemble. Ils convinrent des articles, & le jour avoit esté déjà arresté entr'eux pour les dresser, lors qu'un miserable mot renversa tout. La Dame avoit du monde chez elle, & l'entretien ayant roulé sur l'Histoire, quelqu'un demanda au Cavalier quel estoit le langage le plus ordinaire des Lacedemoniens. Il répondit qu'ils avoient toujours mis en usage la Dialecte Dorique. Cela ne sonnant pas bien aux oreilles de la Dame, la Dialecte Dorique, dit-elle ? la Dialecte

Dorique ! Oüy, Madame, pour suivit le Cavalier, la Dialecte Dorique ; Que vous a fait cette malheureuse Dialecte pour en estre ainsi choquée ? I'en suis choquée , dit la Dame , à cause que j'ay toujours entendu dire un Dialecte , & non pas une Dialecte. Vous n'y prenez pas garde , Madame , repliqua le Cavalier en prenant un air fort sérieux. C'est un mot Grec qui a toujours été féminin. Ah , Monsieur , reprit la Dame en riant , que je vous tiens malheureux de sçavoir le Grec , j'entens , le sçavoir parfaitement , car ce que vous dite me le fait sentir . Le Grec est assurément quelque chose de fort beau. Il faut bien que cela soit , puisque tout ce que j'ay veu d'habiles gens me l'ont toujors dit. Cependant en me

montrant des choses fort fades traduites du Grec en nostre Langue, & dont je n'estois nullement touchée , ils n'avoient rien autre chose à me dire pour me les faire trouver admirables , sinon que cela estoit divin en Grcc , d'où je puis conclure que le Grec gaste l'esprit , puis qu'il fait que tous ceux qui le sçavent parfaitement , en sont tellement charmez , que s'applaudissant d'entendre une Langue qui passe pour la Langue des Sçavans , ils admirent ce qui ne merite aucune admiration , parce qu'ils ont le plaisir de le lire en Grec . Je voy bien , Madame , dit le Cavalier , en s'échaufant , que vous prenez le party de ceux qui ont l'impertinence de dire qu'il y en a dans Homere & dans Thco-

critic. Cela meriteroit... Ne vous
fâchez point, interrompit-elle.
Bien loind'estre de leur senti-
ment, il ne tiendra pas à moy
qu'on ne les condamne à toutes
les peines que peut meriter le
crime de leze antiquité. Les
Anciens sont les anciens, je les
croy incomparables, & les rai-
sons d'arbres, de fibres, & gene-
ralement toutes celles qu'on
peut apporter contre eux me
semblent tres-valablement dé-
truites, en disant que ce ne
sont point des raisons. Les pe-
ties Modernes sont ridicules
quand ils s'attaquent aux
grands Anciens. Ils sont obli-
gez de les croire sans défauts;
mais je ne puis m'empescher de
vous le dire, je me trouve un
peu embarrassée à l'égard de
Theocrite depuis qu'on nous

I'a donné en vers François. Je l'ay leu avec un empressement extraordinaire , ne doutant point sur la foy de son grand nom que je n'y trouvassé des choses toutes charmantes. l'ay eu beau chercher, je n'ay pû les découvrir. D'où vient cela ? Je suis fort feure qu'il est admirable en Grec. Tous les Vers du Traducteur me semblent fort beaux & tres bien tournez. Sa Traduction est des plus fidelles, à ce qu'on m'a dit. J'estois charmée de tout ce qu'a écrit Theocrite quand je ne l'entendois pas , & je cesse de l'admirer dès qu'on me le fait entendre. l'imputerois cela à mon méchant goust , si j'estois seule de ce sentiment ; mais je l'ay fait voir à quantité de personnes qd'on

158 MERCURE

estime pour l'esprit , & tous
l'ont trouvé si ennuyeux , que
n'en ayant pû lier que cinq ou
six pages , ils ont plaint le Tra-
ducteur de la peine qu'il s'est
donnée de l'habiller à grands
frais à la Françoise pour le per-
dre de reputarion parmy nous .
Cela me surprend , & à vous
dire le vray , je ne scay plus où
j'en suis . Il me semble , dit alors
un des Amis de la Dame , qu'on
peut aisément rendre raison de
ce qui vous paroist si surpre-
nant . Les Vers Grecs qui sont
si beaux pour ceux qui ont le
bonheur de les entendre , le sont
ordinairement bien plus par
leur son qui est tres - harmo-
nieux , que par les choses fines
& bien pensées qu'ils expri-
ment , & comme il est impossi-
ble de traduire ce son en Fran-

çois avec les paroles Grecques, cela est cause que ce qui est si charmant en Grec nel'est point en nostre Langue. Le Cavalier prit la défense du Grec avec beaucoup de chaleur, & la Dame l'ayant laissé parler quelque temps ; venons au fait , luy dit-elle , vous poussez trop loin la digression. Je vous soutiens que malgré le Grec, nostre Langue veut que nous disions le Dialecte Dorique. Et pourquoy répondit-il , s'attribueroit-elle un droit que la Latine ne s'est point donné ? Elle a fait *Dialectus* feminin , quoy que la terminaison en soit masculine. Laissons là vos feminins , & vostre *Dialectus* , répliqua la Dame. Il suffit que l'usage ait décidé pour le Dialecte. Je n'en conviens pas , dit le Cavalier;

& s'il estoit vray que cela fust ; il seroit d'une grande consequence de s'opposer à un usage si pernicieux. Il n'y a , reprit la Dame , que Messieurs del'Academie Françoise qui le puissent faire , & je suis fort assurée qu'ils ne le font pas. Cette question a déjà fait naistre une première dispute où j'ay eu part. Comme j'ay quelques Amis parmy ces Messieurs , je priay l'un d'eux de voir dans leur Dictionnaire ce qu'ils disent de ce mot , & il rapporta que l'Academie le fait masculin , sans ajouter que quelques-uns le croyent feminin , ce qu'ils ne manquent jamais de marquer sur les mots dont l'usage est contesté. Ils feront de celuy-cy ce qu'il leur plaira , dit fort brusquement le Cava-

tier. Rien ne pourra m'empêcher de dire toujours la Dialecte comme je dis un Comète & un Planète , parce que le Grec fait ces deux mots masculins. Et moy , repliqua la Dame d'un ton assez fier, je vous assure que vous direz le Dialecte , la Comète & la planète , où que nous ne serons pas contens l'un de l'autre. Il feroit bien injuste , luy dit-il tout irrité , que vous voulussiez exiger de moy , ce que mon honneur ne souffre pas que je vous accorde. Il finit ces mots d'un ton de dépit, qui fit connoistre qu'il ne se possédoit pas , & dans la crainte qu'il eut qu'on ne le poussast plus loin , il sortit au même instant sans attendre de réponse. On se mit à rire de sa colere , & le

bruit de leur querelle s'estant repandu , un de ses Amis vint le lendemain trouver la Dame pour la disposer à recevoir le Cavalier sans aigreur. Il luy conseilla de ne luy plus parler de sa Dialecte , parce qu'il le voyoit si obstiné là dessus qu'il ne croyoit pas qu'on luy pust faire quitter son entestement. La Dame qui ne pretendoit point ceder sur une chose ; où elle se tenoit assurée d'avoir raison , dit à cet Amy , qu'elle avoit cru obligé le Cavalier , en souhaitant qu'il parlast comme parloit tout le monde ; mais que puis qu'il osoit luy refuser de la complaisance pour un mot lors qu'il estoit encore son Amant elle craignoit , s'il devenoit son Mary , qu'il ne luy vouluist apprendre le Grec , ce

qui seroit un forr grand malheur pour elle , & qu'ainsi elle le prioit de ne se pas souvenir qu'ils se fussent rien promis. Plusieurs personnes s'employèrent pour le raccommdement, mais ils perdirent leur peine. Elle tint ferme , & ne voulut point renoüer l'affaire.

Le 25. du mois passé Messieurs de l'Academie de Villefranche en Beaujolois , celererent la Feste de S. Louis avec du éclat extraordinaire. Ils avoient choisi ce jour-là pour éllever le Buste du Roy dans la Salle de l'Academie , & la cérémonies fut commencée par une Messe solennelle qu'ils allèrent entendre dans l'Eglise Collégiale , où l'on chantait les Priere publiques pour Sa Majesté. Ensuite le Panegyrique

du Saint fut prononcé par le
Pere Chastelain Dessertine ,
Jesuite, avec de grands applau-
dissemens d'une assemblée fort
nombreuse. L'apresdinée, Mes-
sieurs les Academiciens se ren-
dirent au lieu ordinaire de leur
Conferences , qui est la belle
& grande Salle de Monsieur
Bessie du Peloux , Secretaire
perpetuel de cette Academie ,
qui parmy plusieurs beaux
talens , a celuy de conduire
ces sortes de Festes avec beau-
coup de magnificence. Le Buste
du Roy estoit élevé sur un Pie-
destal attaché à la muraille à
dix pieds de hauteur du par-
terre , & cinq du plancher sous
un riche Dais. Dans les bas
reliefs du Buste , qui est l'ou-
vrage du Sieur Chabry , habile
Sculpteur de Lyon , on avoit

écrit en lettres d'or les deux
Quatrains que vous allez lire;
la premiere de Monsieur de
Bussy , Directeur de la Com-
pagnie , & l'autre de Monsieur
l'Abbé Baudry , Academicien.

*C'est là ce grand Heros , le mo-
delle des Rois ;*

*C'est lui qui des Cesars efface la
memoire.*

*Le Ciel cede à ses vœux , les Hom-
mes à ses Loix ,
La Nature à son bras , & le Temps
à sa gloire.*



*Pour ériger un Trône à la Ma-
jesté même ,
Est-il un lieu plus haut que ce front
& ces yeux ,
Et pour du monde entier porter le
Diadème ,
Peut-on trouver un Chef qui le
merite mieux ?*

Le Portrait de Mademoiselle d'Orléans , Baronne de Beaujolois , éoit élevé de huit pieds dans la mesme Salle , sur une belle & riche toilette de satin blanc en broderie d'or. Celuy de Monsieur l'Archevesque de Lion , Protecteur de cette Academie , estoit placé de l'autre costé au lieu ordinaire. Si-tôt que Monsieur l'Abbé Baudry eut salué le Buste du Roy , écrivit cet autre Quadrain.

*De concert l'Art & la Nature
semblent s'estre épuisez par un effort égal ,
L'un en faisant cette Figur ,
L'autre en formant l'Original.*

Cette Salle fut bien tost remplie d'une Assemblée tres-Illustre , composée de quantité de

personnes distinguées de l'un & de l'autre Sexe. Les Academiciens sortant de leur Bibliothèque , allerent prendre leurs places le long d'une grande table couverte d'un riche tapis de Perse. Monsieur de Bussy, comme Directeur de l'Academie , en fit l'ouverture par un beau Discours , dans lequel il fit voir en peu de mots que LOÜIS LE GRAND remplissant toute la terre du bruit de ses merveilleuses actions & de l'éclat de son nom , faisoit l'occupation continue des Academiciens , dont l'esprit s'étoit souvent trouvé accablé de ses idées , le sujet en étant si relevé , que leur penetration ne le pouvoit suivre. Il ajouta qu'ils alloient reprendre de nouvelles forces à l'exemple de la Sta-

tuë de Memnon , qui ne rendoit jamais un plus agreable son , que lors qu'elle estoit frappée des rayons du Soleil ; qu'ainsi l'Academie , honorée de la veuë du Buste du Roy , que la France regardoit comme son Soleil , verroit répandre ses rayons sur tous ses Membres , pour les animer à rendre des sons dignes de la gloire de leur incomparable Heros , & que pour cela , la Compagnie avoit prié Monsieur l'Abbé Baudry , & Monsieur de Montofan de donner des preuves de leur ardeur & de leur zèle respectueux pour ce grand Monarque . Alors Monsieur de Montofan commença à parler de ses grandes qualitez , & fit un Discours rempli d'éloquence qui dura une

une demy-heure. Il y fit eniter l'éloge de Mademoiselle d'Orléans, & le toucha d'une maniere fort délicate. Ce fut le sujet que prit il y a trois ans Monsieur de la Barmondiere, l'un des Academicians, pour un discours de demy heure qu'il prononça le jour de S. Louis dans la mesme Salle ; & dont il s'aquitta , comme en toutes occasions , avec une approbation generale. Monsieur l'Abé Baudry fit part à la Compagnie d'une Ode de deux cens quarante Vers , qui fut extrémement applaudie , en sorte qu'il receurent l'un & l'autre toutes les louanges qui leur estoient duees. Après cela on leut les ouvrages qui au juge-
ment de l'Academie avoient

Sept. 1688.

H

merité les prix qu'elle avoit proposez de deux belles Medailles d'or du Roy à ceux qui réussitoient le mieux dans l'Eloquence & dans la Poësie, sur les sujets que je vous marquay dans ma Lettre du mois d'Avril. Le premier fut remporté par Monsieur de Livoniere , Pocquier , de l'Academie Royale d'Angers , & l'autre par Monsieur Magnin , de l'Academie Royale d'Arles , & ancien Conseiller à Mâcon.

La These dédiée au Roy , & soutenuë le 10. du mois passé , au Grand Convent des Cordeliers de Paris , a fait trop de bruit dans le monde , & a été trop applaudie des Savans , pour ne vous en point parler . Afin que

vous puissiez prendre une idée parfaite de cette Action , vous remarquerez , Madame , que les Religieux de chaque Nation de l'Ordre de S. François , ayant accoutumé dans leurs Chapitres généraux de soutenir une These à la gloire de leurs Souverains , le Pere Claude Frasseu , Docteur de Paris , ancien Professeur en Théologie , & Definiteur général de l'Ordre , assez continu par les Livres qu'il a donné au Public sur la Philosophie , la Théologie , & les curieuses recherches de ce qu'il y a de plus mystérieux dans la Bible , eut ordre du Pere General , & l'agrément du Roy , pour présider à la These qui devoit être répondue à Rome sous l'auguste nom de

Sa Majesté , comme il avoit presidé à celle qui fut soutenue à Tolède il y a six ans ; en présence & avec l'approbation de près de deux mille Religieux qui y estoient assemblez de toutes les parties du monde . Mais comme la gloire de cette action dépendoit particulièrement de la disposition de la These , & de la capacité de ccluy qui devoit la soutenir , il crut qu'il seroit avantageux à l'honneur de la France , de la disposer d'une maniere , que les Nations Etrangères qui la liroient , y pussent apprendre la methode de traiter les dogmes de la Foy & les vérités de la Théologie , dans un ordre dégagé des questions inutiles , du style barbare , & de la confusion quel on trouve

dans la plupart des Auteurs qui ont traité ces matieres. C'est aussi ce que l'on peut remarquer dans cette excellente Thèse. Comme elle a pour titre ces paroles du Cantique, *Quis passitur inter lilia ?* on y voit d'abord l'éloge des Lys de la France, & le bonheur qu'ils ont de naistre sous les auspices & sous la protection de LOÜIS LE GRAND, qui les a heureusement dégagéz des épines de l'Heresie, qui ternissoit en partie l'éclat de leur blancheur, & diminuoit beaucoup l'odeur qu'ils répandent dans toute la terre. Cela est expliqué dans la vignette gravée delicatement, qui represente le Sauveur du monde au milieu d'un champ semé de Lys, disant à ses Apostres ces paroles de l'E-

vangile , *Considerate istia quomo-
do crescent.* On y voit aussi la
figure de S. Michel, Protecteur
de la France , qui tient l'hy-
dre de l'Heresie abatuë sous
ses pieds. On déclare ensuite
l'excellence de la Theologie en
general , faisant voir les trois
sources d'où s'écoulent toutes
ses veritez , qui sont la Sainte
Ecriture , la Tradition , & les
sentimens des saints Docteurs
de l'Eglise , qui l'ont défendue
dans tous les Siecles , avec la
critique sur leurs ouvrages.
Toutes les difficultez qui se
peuvent rencontrer dans la
Theologie dogmatique , histo-
rique , & morale y sont ensuite
proposées & résolues avec une
netteté & une érudition mer-
veilleuse , ce qui a fait dire aux
plus éclairez dans ces matie-

res , que cette These est une Encyclopedie de ce qu'il y a de plus beau & de plus sçavant dans tous les Livres sacrez & prophanes , qui ont traité de nostre Religion. Ce qu'il y a de plus remarquable , c'est que ces sujets y sont touchez avec tant de circonspection , qu'elle a été examinée par le Sindic de la Faculté de la Theologie de Paris , & par le Maistre du sacré Palais à Rome ; sans que ces deux grands hommes si éclairez & si exacts en leurs fonctions , ayent rien trouvé à y censurer. D'abord qu'elle parut à Rome , elle y fut recherchée avec ardeur par tout ce qu'il y avoit de gens d'érudition , qui souhaitoient qu'elle y fust soutenuë au plustost , afin

d'y profiter des lumières du
Pere Seraphique Crouzeil ,
Religieux d'une profonde do-
ctrine , que le Pere Frasseur
avoit choisi comme le plus ca-
pable de soutenir la gloire de la
France dans la Capitale du Mo-
de Chrétien,& devant des Re-
ligieux de toutes les Nations
du Monde ; mais des raisons
importantes ayant fait chan-
ger de sentiment aux Reli-
gieux François qui assistoient
à Roine au Chapitre General,
Dieu a permis que cette belle
action qui s'y devoit faire
le Mardi de la Pentecoste ; ait
été réservée pour Paris, où l'on
pouvoit mieux juger de son
excellence. Elle y a aussi receu
l'applaudissement d'un grand
nombre de Prelats , de gens de
qualité , de Religieux de tous

les Ordres , & particulièrement de tout ce qu'il y a de plus sçavans hommes en cette Ville , qui furent également surpris de voire en même temps une Piece achevée de l'Eloquence la plus délicate dans le Panegyrique du Roy que le Soutenant y fit , & les fruits d'une estude consommée ? En effet , il répondit avec une admirable facilité à tous les Argumēs qui luy furent proposés sur ce qu'il y a de plus curieux & de plus difficile à demeſler dans les Autheurs sacrez & prophanes , & dans la plus subtile Theologie . C'est ce qui luy a fait meriter tous les Eloges que ses Auditears luy ont donné en publiant que son action estoit une des plus éclatantes & des plus belles qu'on ait fait

H. 5.

178 MERCURE
ces depuis un Siecle. Le Roy a
eu aussi la bonté de luy en mar-
quer son agrément , & de l'af-
fseurer de sa protection Royale.
Sa Majesté ayant donné ordre
à Monsieur l'Archevesque de
Paris de tenir sa place durant
la These, ce Prelat y assista avec
quantité de Personnes d'un
rāg distingué. On croyoit avoir
pleinement satisfait aux desirs
du public par le grand nombre
de Copies de cette These qui
ont été distribuées icy , & à
Rome ; mais comme elle est
encore demandée par plusieurs
Personnes, tant de la Ville, que
des Provinces , le sieur Bonard
Graveur en taille douce , l'a
fait imprimer de nouveau afin
de la distribuer à ceux qui vou-
dront l'avoir , il demeure rue
Saint Jacques.

Le 5. de ce mois, jour de la Naissance du Roy , le Pere Alexis du Buc , Superieur des Theatins , fit chanter une Messe solennelle dans leur Eglise , en action de graces du precieux don qu'il a pleu à Dieu de faire ce jour-là à la France. Le soir il y eut un Salut , precedé d'un Eloge de S.M. que ce mesme Pere prononça. Il fit voir dans ce Grand Prince une ame non seulement Royale , mais encore Sacerdotale , puisque les soins qu'il prend tous les jours ne se bornent pas à l'agrandissement de son Empire , & à la tranquillité de ses Peuples , mais qu'une zele plein de pieté le fait s'occuper sans cesse de ce qui regarde le culte de Dieur , en sorte qu'il est venu à bout d'a-

néançir la fausse Religion qui s'étoit repandue depuis si long-temps dans ses Etats, & qu'il y a fait triompher la vérité avec tant de gloire. Il finit en exhortant tous ses Auditeurs à demander à Dieu la conservation d'une santé dont dépend tout le bonheur des François, & qui sera de fondement à nos plus solides espérances.

Le Samedy 28.du passé, Monsieur l'Abbé de Louvois qui dans un âge fort peu avancé a déjà donné tant de sujets de parler de lui avec éloge, fit connoître les heureux progrès qu'il fait dans les belles Lettres en répondant avec une vivacité & une présence d'esprit admirable à toutes les Questions de Chronologie, de Géographie, de Fable, d'Histoire.

& de Critique, qui luy furent faites sur Virgile. Il se trouva un nombre insinu de personnes distingué & de Scavans à l'Hostel de Louvois ; qui furent témoins de cet exercice, & ne purent se lasser de donner des louanges à ce jeune Abbé sur la nouvelle gloire que cette action luy fit remporter.

Le Roy a donné à Monsieur le Marquis de Villars, Fils de Monsieur le Marquis de Villars ; qui s'est distingué en plusieurs Ambassades dans les premières Cours de l'Europe, l'agrément pour la Charge de Commissaire general de la Cavalerie legere, & a mis son Régiment au nombre des vieux Corps, sous le nom d'Anjou ; Monsieur le Marquis de Blanchemort a été pourvu de

ce Regiment. Ils ont l'un & l'autre vescu jusqu'icy d'une maniere qui donne sujet de croire qu'ils serviront le Roy avec beaucoup de zele, de fidelite , & de courage. Monsieur le Marquis de Blanchemort est Fils de feu Monsieur le Marechal de Crequi , & comme il est formé d'un sang tout generueux , il n'y a point à douter qu'il ne marche sur les traces d'un illustre Pere , & qu'ayant toute la sagesse qu'on peut souhaiter dans un homme de son âge , il ne se distigne beaucoup dans le monde.

L'esprit de Monsieur le Marquis de Villars est connu il y a longtemps. Il a été envoyé à la Cour de l'Empereur , pour faire des complimentens de condoleance sur la mort de l'Im-

petatrice. Son courage luy fit demander permission de faire quelques Campagnes en Hongrie. Il l'obtint, il s'y distingua, & sa valeur & sa vigilance le firent choisir par Monsieur l'Electeur de Baviere pour l'un des Aides de Camp. Son trop de merite causa son retour en France, mais comme les Personnes de distinction y sont toujours estimées, & que le Roy ne laisse point sans de grands Emplois ceux qui les meritent, il vient d'estre élevé à la Charge de Commissaire general de la Cavalerie legere, après avoir receu d'autres grâces de Sa Majesté, qui luy ont donné moyen de parvenir à ce poste.

Je vous ay déjà marqué que Monsieur de Livoniere Poc-

quet , Conseiller au Presidial d'Angers , & l'un des trente Academiciens de la même Ville , avoit remporté un des prix que Messieurs de l'Academie Royale de Villefranche distribuerent le 25. du mois passé. On me donne présentement une Copie de la Lettre qu'il leur a écrite , après avoir su qu'ils luy avoient adjugé ce prix. En voicy les termes..

M E S S I E U R S ,

C'estoit une chose si glorieuse de remporter le prix dans les Jeux Olimpiens , que Ciceron dit en quelque endroit , que cet honneur n'étoit pas moins estimé chez les Grecs , que celuy du Triomphe à Rome . Cependant la récompense du Vainqueur n'estoit qu'une simple bran-

che d'Olivier ; c'estoit une populace ignorante qui estoit juge de la vie Etoire , & l'on n'i disputoit que de la force , ou de l'adresse du corps . L'honneur que vous m'avez fait , Messieurs , en m'augeant un de vos Prix , s'epasse d'autant plus celuy de ces anciens Vainqueurs , que l'or est plus precieux que le bois , que les exercices de l'esprit sont au dessus de ceux du corps , & qu'il est plus glorieux d'estre couronne par le jugeement de personnes choisies , & d'un merite tres-distingué , que par le suffrage de la multitude . Ainsi , Messieurs , trouvez bon , que sans examiner si je dois cet avantage à la faiblesse de mes Competiteurs , ou à mes propres forces , je m'abandonne au transport de la joie que je ressens . Mais si la gloire , dont vous me comblez est extrême , & si j'en connois toute l'excellence , ie

puis vous assurer, Messieurs, que ma reconnaissance est encore plus grande. Je suis si penetré des vifs sentimens qu'elle m'inspire, que dans la crainte où je suis, de ne pouvoir trouver des termes qui y répondent, & de l'affoiblir par l'expression, je demeure dans le silence & me contente de vous protester, Messieurs, que pendant toute ma vie mon occupation sera de chercher les occasions de m'acquitter des obligations que je vous ay. Heureux, si je pouvois quelque iour devenir assez eloquent, pour contribuer quelque chose à la gloire de vostre Illustre Compagnie ; ou persuader du moins par mes services chacun de vous en particulier, que je suis, comme je le dois avec toute sorte d'estime & de veneration,

M E S S I E U R S ,

Nostre tres , &c.

En vous parlant de l'Academie Royale d'Angers , je ne dois pas oublier à vous apprendre , qu'elle propose deux Prix ; l'un pour celuy qui réussira le mieux dans la composition d'un Discours François , dont le sujet sera ; *l'Application du R^y à se faire informer des besoins de ses Peuples , & à y pourvoir* ; l'autre pour la Poësie Française dont le sujet sera ; *La jonction des deux Mers.* Ces deux Prix qui sont deux Médailles d'or donnée par Monsieur de Beaumont d'Autichamp , Lieutenant de Roy au Gouvernement des Ville & Château d'Angers , l'un des trente Académiciens , seront distribuez dans l'Academie le 14. May de l'année prochaine 1689. Le Discours ne fera au plus que

188 MERCURE
d'une demy heure de lecture.
Les Vers n'excéderont point le
nombre de cent. On laisse aux
Auteurs le choix de la mesure
des Vers. Ils marqueront leurs
pièces par une Devise sans y
mettre de nom, & elles finiront
par une Priere pour le Roy.
Toutes personnes seront re-
ceuës à pretendre à ces Prix,
à la reserve des trente Acade-
miciens, qui en seront les Ju-
ges. Les pieces seront affran-
chies de port, & mises dans le
dernier de Mars de l'année
prochaine entre les mains de
Monsieur Goureau , ancien
Conseiller au Presidial d'An-
gers, l'un des deux Secrétaires
de l'Academie demeurant dans
la même Ville ; il en donnera
son receu à ceux qui le sou-
haiteront; on n'en recevra plus.

après le dernier de Mars passé.

Comme il y a beaucoup de Scavans dans vostre Province, il y aussi des gens de Negoce, & je croy, Madame, que vous leur ferez plaisir de les avertir que Monsieur Savary vient de donner au Public un Livre qui leur sera d'une grande utilité. Il a pour titre, *Pareres, ou Avis & Conseils sur les plus importantes matieres du Commerce.* Il contient la resolution des questions les plus difficiles sur les Banqueroutes & Faillites; des Lettres & Billets de change; des ordres sans date, & sans expression de valeur; des Signatures en blanc, des Novations des Lettres & Billets de change; de celles qui sont tirées ou acceptées par des Femmes en puissance de Mary;

de minorité des Tireurs ; des différentes Societez ; de la compétence des Juges-Consuls, & plusieurs autres questions touchant le fait du Commerce. C'est une suite du *Parfait Négociant*, que l'Auteur fit imprimer en 1675. & qui fut si bien receu non seulement en France, mais encore dans les Pays Etrangers, que dès l'année suivante on en imprimà à Geneve une Traduction en Allemand. La premiere édition ayant été fort promptement debitée, Mr Savary augmenta considérablement la seconde, particulièrement de plusieurs Pareres ou Avis qu'il avoit donnez sur diverses questions de Negoce, touchant lesquelles il avoit été consulté, & cet Ouvrage fut traduit en Italien, en Hollan-

dois & en Anglois. Il y a grande apparence que celuy-cy n'aura pas un moindre succès. Si le premier a étably des maximes & des regles à un Negociant pour se conduire dans son commerce (ce sont les termes dont se sert Monsieur Severt , Avocat au Parlement , dans le témoignage qu'il rend de ce Livre) l'autre luy enseignera la maniere de les mettre en pratique, & les exemples qu'il y trouvera seront également profitables aux Marchands pour se diriger, & aux Juges Consuls pour se déterminer dans les questions différentes qui se présentent. Les Consultations de l'Auteur sont appuyées de solides raisons, & les Arrests & les Jugemens qui les ont suivies marquent l'estime que

l'on en doit faire. Le mot *Farere* est Italien, & comme un Negociant commence à répondre à la demande qui luy est faite par, *Mi pare, il me semble*, la pratique du Negociant, principalement pour les Lettres de change, nous estant venue d'Italie, l'on a conservé presque par toutes les Villes du Royaume l'usage des Pareres, qui sont les avis des Négocians qui tiennent lieu d'actes de notorieté lors qu'on les donne de l'autorité du Conservateur, ou bien d'une Consultation particulière pour apuyer le droit de celuy qui consulte.

Quant à vous Madame, je ne doute point que vous ne liez avec beaucoup de plaisir le Livre nouveau que le Sieur Barbin vient de mettre en vente

vente sous le titre de *Histoire de la Monarchie Françoise*. Il est de Mr de Riencourt, Correcteur des Comtes, & contient toutes les merveilles du Regne du Roy. Je vous dis par ce seul mot tout ce qui peut estre dit d'avantageux pour un 'Livre. L'ouvrage dont je vous parle est divisé en deux volumes. On trouve dans le premier tout ce qui s'est passé de plus remarquable depuis la mort du feu Roy, qui arriva le 14. May 1643. jusqu'en 1654. Et le second renferme tout ce qui s'est fait depuis l'année 1654. jusqu'en 1688.

Je vous envoie le revers d'une Medaille, dont le Portrait du Roy fait la face droite. Vous sçavez qu'il est a toutes les Medailles qui regardent l'Hi-

Sept. 1688.

I

istoire de ce Monarque. le vous l'ay déjà envoyé cinq ou six fois , lors que j'ay fait graver des Medailles qui avoient rapport à ses actions , & je n'ay cessé de le faire qu'à cause que ce seroit vous envoyer toujours le mesme Portrait, ce qui seroit inutile , puis que ce Portrait ne change pas comme les revers. Je croy vous avoir marqué dans quelque autre Lettre, que j'en userois de cette sorte , & je ne vous le repete aujourd'huy que parce que plusieurs personnes, qui apparemment ne les ont pas veuës toutes , demandent pourquoy je ne fais graver que les revers de plusieurs Medailles qu'ils y trouvent. Il y a autour de ce-
luy que vous voyez , *Ornat& Or
ampliat à nrbe.* On y remarque

les portes de S. Denis & de S. Martin , qui sont des Chef-d'œuvres d'Architecture & de Sculpture , & qui surpassent de beaucoup celles de l'ancienne Rome, si nous en croyons ceux qui en ont écrit , & ce qui en est resté. Ce que l'on voit dans le reste de ce revers marque la Ville de Paris , & l'abondance qu'on en voit inseparable par les soins du Roy , sous le regne duquel elle a receu de nouveaux ornemens ayant été considérablement augmentée , à quoys ce grand Prince a beaucoup contribué.

Nous venons de voir un nouvel effet de ces mesmés soins , qui font que la France est dans une prosperité si entière. Non seulement elle a tout ce qui peut être nécessaire

re pour la vie , mais bien loin d'estre obligée de rien emprunter de ses voisins , elle est en estat de leur fournir de quoy vivre , & particulierement des bleds , dont on manque presque toujours dans la plus grande partie de l'Europe . Comme Sa Majesté pense à tout , Elle a voulu que ses Sujets profitassent de cette heureuse abondance , & s'estant fait representer l'Arrest rendu en son Conseil le 15.Iuin dernier , par lequel Elle a permis à tous ses Sujets des Provinces de Normandie , Picardie , Soissonnois , Champagne , Bourgogne ; Berry , Bourbounnois , Orleans , Touraine ; Anjou , Poitou , Xaintonge , Pays d'Aunis , Auvergne ; & Languedoc , de vendre & faire sortir

par les bureaux établis aux extrémités de ces Provinces , leurs bleds , Fromens , Mœcils , & autres grains , pour estre portez en tels Royaumes , Etats & Provinces qu'ils aviseroit bon estre , sans payer aucun droit de sortie jusques au premier du mois d'Octobre prochain sur ce qui luy a été rapporté que la dernière recolte a été très abondante , & qu'il reste encore quantité de grains de celle de l'année 1687 . le Roy par Arrest de son Conseil d'Estat tenu à Versailles le 31 . du mois passé , a permis & permet à tous ses Sujets des mesmes Provinces , de continuer à faire sortir leurs Bleds , Fromens , Mœcils , & autres grains , sans qu'on les puisse obliger à payer aucun droit ,

1688 MERCURE
et Sa Majesté donne moyen
par là à tous ceux qui s'en
trouveront chargez , de s'en
défaire à leur avantage. Cette
permission est renouvelée
pour six mois ; c'est à dire ,
depuis le premier du mois pro-
chain jusqu'au premier d'Avril
1689. avec ordre aux Fer-
miers des Fermes unies de Sa
Majesté , & à leurs Commis ,
de délivrer tous Congez &
Passports nécessaires sans en
exiger aucune chose , à peine
d'estre contraints à la resti-
tution de ce qu'ils auroient re-
çus.

Le 9. de ce mois , Monsei-
gneur le Dauphin accompa-
gné de plusieurs Seigneurs ,
alla prendre le divertissement
de la Chasse à Anet. Il y a de-
mocré 4. jours entiers , pen-

dant lesquels il a esté deux fois tirer, & deux fois à la Chasse du Loup. La Comedie estoit au plaisir du soir. Elle a esté representée chaque jour devant ce Prince, qui fut logé dans un Appartement d'une tres-grande magnificence , & où l'on peut dire qu'il ne manquoit rien, soit pour la peinture, soit pour la dorure. La beauté des meubles répondoit parfaitement à ces ornemens. Monsieur le Duc de Vandoisme a fait accommoder cet Appartement exprés, pour recevoir Monseigneur toutes les fois qu'il voudra venir chasser à Anet, qui est un lieu fort commode , & fort agreable pour prendre ce divertissement.

Dame Jeanne - Catherine -
Henriette d'Orleans de Rothes-

est morte depuis peu de temps. Elle avoit épousé en premieres Notes Mr le Marquis de Re-thune, Guidon des Gendarmes du Roy, dont la Maison est assez connue par les divers Officiers qu'elle a donnéz à la Couronne, & en secondes, mes-sire Claude-François Bourdin, Marquis d'Assy, Seigneur de Santot, Messieres, Egremont, le Fort-Marot, &c. premier Capitaine au Regiment de Vermandois. De la Maison des Marquis d'Assy, du nom de Bourdin, qui porte *d'azur à trois testes de Daim d'or, deux en chef, une en pointe*, font les Marquis de Villaines, Gou-verteurs de Vitry le François. Entre les Personnes considerables de cette Famille, il y a eu Jacques Bourdin, Secretaire

d'Estat sous Henry II. François II. & Charles IX. qui épousa Marie Bochetel, Fille de Guillaume, Secrétaire d'Estat, & de Marie de Morviller, Sœur de Jean, Evêque d'Orléans, Garde des Sceaux de France. Il mourut en 1567. Il y a eu encore Gilles Bourdin, qui fut choisi entre un très-grand nombre de célèbres Avocats qui fleurissoient de son temps, pour remplir la Charge de Procureur Général au Parlement de Paris. Il l'exerça fort long temps avec grande réputation d'une profonde doctrine & d'une vertu singulière, & mourut d'apoplexie en 1570. âgé seulement de cinquante-trois ans. Les Bourdin sont alliez aux Briçon, Bochetel, Faict, Cau-

202 MERCURE
chon-d'Anglure, le Fevre-de-
Guibermenil, Fusée, Gilbert-
de-Voisins, & Hurault. Ma-
me la Marquise d'Assy, dont
je vous apprens la mort, estoit
de la Maison des Marquis
d'Orleans - de - Rothelin, Ba-
rons de Varenguebec, Com-
tes de Neaufle & Hugueville,
descendus de celle d'Orleans-
de - Longueville, dont estoit
Eonor d'Orleans, Marquis de
Rothelin, Lieutenant général
de l'Artillerie de France, mort
au Siege de la Rochelle en
1628.

Cette mort a été suivie de
celle de Messire François René
du Bec - Crespin - Grimaldi,
Marquis de Vardes & de la
Bosse, Comte de Moré, Sei-
gneur de Montmorin, Che-
valier des Ordres du Roy,

Lieutenant general de ses Armées , Gouverneur d'Aigues-mortes , cy-devant Capitaine des cent Suisses de la Garde du Roy , arrivée le 3. de ce mois. C'estoit un homme tres-bien fait , & qui avoit infiniment de l'esprit. Il avoit épousé Dame Catherine Nicolaï , Fille d'Antoine Nicolai , premier President en la Chambre des Comptes , & de Marie Amelot , De ce Mariage est venue une Fille unique , Marie-Elisabeth du Bec-Crespin-Grimaldi , Femme de Louis de Rohan-Chabot , Duc de Rohan , Pair de France , Vicomte de Leon , Comte de Porhouët , Marquis de Blain , de Montlieu , & de S. Aulayc , dont est forty Louis de Bretagne de Rohan-Chabot Prince de Leon. Le Bec est une

ancienne Baronne de Normandie, dans le Pays de Caux. Il ya aussi une Abbaye de ce nom, qui fut fondée en 1077. par Helvin, l'un des fils de Crespin, dit Ansgotus. On tient que la Maison du Bec Crespin, Marquis de Vardes, Seigneurs Baron du Bec-Crespin, Dangu, Estrepagny & Varangebec, d'où sont sortis beaucoup de grands Personnages qui ont signalé leur zèle au service de nos Rois, & qui ont été Connétables hereditaires de Normandie, tire son origine de cet Ansgot, Fils puîné de Grimaldus, Prince Souverain de Monaco, & de Crespine, Fille de Raoul, premier Duc de Normandie. L'Aisné s'appelloit Guy Grimaldi, & c'est de luy que sont descendus les Princesses Souve-

rains de Monaco jusqu'à Honoré Grimaldi II. du nom, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, qui chassa les Espagnols de son Estat pour se mettre sous la protection du feu Roy. Cet Honoré Grimaldi eut de la Princesse Hippolite Trivulce, Hercule Grimaldi, Prince de Monaco, qui de la Princesse Aurelia Spinola, a eu Louis Grimaldi, Filleul du Roy né en 1642. & qui est aujourd'huy Prince de Monaco, Duc de Valentinois Marquis de Baux & Comte de Carlades. Il a épousé Charlotte-Catherine de Gramoni, morte en 1678. & il en a eu Antoine de Grimaldi, Duc de Valentinois, Colonel du

206 MERCURE
du Regiment de Soissonnois :
Monsieur le Chevalier de Mo-
naco, Mademoiselle de Mona-
co , appellée Marie - Charlotte
Grimaldi, & une Fille Religieu-
se.. Grimaldi porte fusée d'ar-
gent & de gueules.

Pour ce qui est d'Ansgoth
Grimaldi , puissant de Guy Gri-
maldi , il s'établit en Norman-
die, & c'est de luy qu'on tient ,
comme je l'ay déjà dit , que la
Maison du Bec Crespin est ve-
nuë. Jean du Bec, Sieur de Bou-
vry , épousa en 1441. Margue-
rite de Roncheroles , Dame de
Vardes , & laissa Charles du
Bec I. du nom , Chevalier de
S. Michel , & Vice Amiral de
France , marié avec Madeleine
de Beauvillier Saint Aignan ,
dont il eut trois Fils , Charles
II. Baron de Bouvry , & bilipes ,

successivement Evesque de Vannes & de Nantes, puis Archevesque de Reims , & Pierre, Sieur de Vardes. Ce dernier fut Pere de René I. Marquis de Vardes , qu'on fit Chevalier des Ordres du Roy en 1619. & qui épousa Helene d'O, Fille de Charles , Sieur de Franconville. De ce mariage vint Réné du Bec H. du nom , Marquis de Vardes , Gouverneur de la Chapelle , & Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse d'Orléans. René II. épousa laquelaine de Bueil. Comtesse de Moret , de l'antienne Maison de Bueil-Sainte , & il en eut Monsieur le Marquis de Vardes qui vient de mourir , & Antoine, Comte de Moret , Lieutenant general.

208 MERCURE
des Armées du Roy; qui fut tué
d'un coup de Canon en 1658.
au Siège de Gravelines..

La mort de Monsieur de Vardes ayant fait vaquer le Gouvernement d'Aigues-morte en Languedoc, le Roy en a pourveu Monsieur le Marquis d'Aubigné. Vous vous estes plainte plusieurs fois que je vous ay parlé de la pluspart des plus illustres Maisons du Royaume, & que je ne vous ay encore rien dit de celle d'Aubigné. Il est juste qu'elle ait son tour, & que je vous en parle à fond, comme j'ay fait de quantité d'autres beaucoup moins considérables. La difference que vous y trouverez, c'est qu'on me surprend quelquefois, &

qu'il se glisse des endroits peu véritables dans quelques Généalogies, mais je vous puis assurer qu'il n'en est pas de même dans ce que je vous envoie de la Maison d'Aubigné. Je ne me suis pas contenté de donner tous mes soins à la recherche de la vérité; j'ay voulu consulter sur cet article ceux qu'une longue expérience a mis en droit de décider sur ces sortes de matieres. Je n'ay demandé que ce qu'ils peuvent justifier par des titres incontestables, & qui ne laissent aucun moyen de douter de ce que je vais vous dire. Après que les Ducs, les Comtes, & les autres Grands de France assembliez à Noyon au mois de May de l'an 987. eurent élevé Hugues Capet sur le Trô-

210 MERCURE
ne, & qu'ayant été faits Sou-
verains des Provinces, & des
Gouvernemens, qui furent
la recompense de leur choix,
& qu'ils netenoient avant cela
qu'à titre beneficiaire, & à vie,
ils eurent infeodé la pluspart
des Terres qui relevaient de
leurs JurisdicTions, pour atta-
cher à leurs interests tous les
vaillans Hommes, dont le se-
cours estoit nécessaire à la dé-
fense de leurs Etats; tous ceux
qui furent gratifiez de ces
infeodations, étant par là de-
venus Vassaux de chacun des
Princes, dont ils les avoient
reçues, commencèrent dans
le onzième Siecle à prendre
les noms des Domaines dont
on leur avoit abandonné la
propriété, à condition de les
tenir en hommage, & moyen-

nant de certaines redevances ; & comme les Predeceſſeurs de ceux qui portent encore le nom d'Aubigné , prirent celuy de cette Terre , dès le temps quel l'institution des Fiefs établit les Surnoms , & les rendit enſuite hereditaires aux Familles Nobles du Royaume , les Descendans de cette Maison peuvent se vanter d'avoir la même ancienneté que les autres Maisons les plus conſiderables de la Province d'Anjou , où la Seignerie d'Aubigné est ſituée . Les Titres qui fe ſont conſervez jusqu'à preſent , font une preuve certaine de la verité de cette origine ; ils font connoître que Godefroy d'Aubigné poſſedoit cette Terre en Sirerie l'an 1160. & la qualité de Chevalier qu'il

avoit acquise dans les occasions où il s'estoit signalé, luy estant donnée par les mesmes tieres, c'est un témoignage qu'il avoit mérité un honneur, qui estoit autrefois la reconnoissance la plus glorieuse des actions de valeur que l'on avoit faites à la Guerre. Jean, Sire d'Aubigné, marchant sur les traces de son Pere, parvint au même degré de Chevalier. Un acte de l'an 1201. marque qu'il en avoit alors le titre, & les autres Seigneurs d'Aubigné le rechercherent tellement pendant un Siecle, qu'Olivier, Sire d'Aubigné, l'an 1245. Aimery, Sire d'Aubigné, l'an 1273. Guillaume d'Aubigné, son Fils, qui fut marié la même année avec Aliénore de Coëme, & Savas-

ry, Sire d'Aubigné, l'an 1329: en furent recompensez successivement; par les services militaires qu'ils avoient rendu. Du mariage de ce Savary d'Aubigné avec Honneur de la Haye - Passavant, sortirent Olivier, Sire d'Aubigné, dont la posterité s'éteignit il y a 200. ans, & Pierre d'Aubigné, Seigneur de la Touche d'Aubigné, qu'il eut pour son partage, & qui vivoit l'an 1341. Guion d'Aubigné, Seigneur de la Touche, l'an 1374 ayant épousé Jeanne de l'Epine, héritière de la Seigneurie de la Jousselinière, Thibaud d'Aubigné, son Petit fils, qui estoit marié l'an 1444. avec Jeanne, Dame de la Parniere, laissa plusieurs enfans, qui formèrent les branches des Seigneurs

de la Jousseliniere , de la Touche-d'Aubigné , de la Rocheferriere , du Boismosé , de Montopin , & de Brio . Celles des Seigneurs de la Jousseliniere , depuis Barons de Sainte-Gemme , finit l'an 1672 . Loüis d'Aubigné , Seigneur de la Touche & du Ménil d'Aubigné , & Baron de Tigni , est maintenant le chef du nom & des Armes de cette Maison par l'extinction de la branche de Sainte-Gemme & il est le Frere de Claude-Maur d'Aubigné , Abbé de Poutieres en Champagne . Loüis d'Aubigné , Seigneur de la Rocheferriere , Cadet des Seigneurs de la Touche-d'Aubigné est Chef de la seconde branche , & Pere de Loüis d'Aubigné de la Rocheferriere , qui fut receu Page

du Roy dans la petite Ecurie , au mois de Janvier de l'an 1683. Les Titres énoncés dans les preuves de sa Noblesse , qui sont dans le Registre de la petite Ecurie , entre les mains de Monsieur le Premier , & qui ont été dressées par Monsieur d'Hosier , Genealogiste de la Maison de Sa Majesté , suivant l'usage qui s'observe toujours dans la grande & dans la petite Ecurie , justifient que ce Gentilhomme compte dix huit degrez de Filiation consecutive depuis luy jusqu'à Geofroy , Sire d'Aubigné , le premier de ses Ancestres , qui vivoit l'an 1160. avantage de naissance considérable , que les premières Races du Royaume ne sçauroient en fournir un plus grand nombre . Quant aux au-

tres branches de cette Maison, celle des Seigneurs de Boismosé, finit l'an 1628. Celle des Seigneurs de Launay, leur Cadets, a passé dans la Maison de S. Ofange; celle des Seigneurs de Montepin fondit l'an 1563. dans les Seigneurs de la Ventouliere ; du surnom de le Roy ; enfin celle des Seigneurs de Brie a formé celle des Barons de Surimeau en Poitou , par le mariage qui fut accordé le 5. de Juin de l'an 1585. entre Susanne de Lésai-de-Lusignan , Fille & heritiere d'Ambroise de Lésai-de-Lusignan , Baron de Surimeau , & de Renée de Vivonne , Dame de Murçai avec Thodore - Agrippa d'Aubigné , Seigneur des Landes & du Chaillou , Ecuyer d'Ecurie du

du Roy Henry IV. alors Roy de Navarre, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Mareschal de ses Camps & Armées, Gouverneur des Isles & du Château de Maillesais, & Vice-Amiral de Guienne & de Bretagne, célébre par l'Histoire des Guerres de son temps, qu'il a écrites comme une personne, qui par l'excellence de son esprit avoit eu longtemps, comme il le dit lui-même, beaucoup de part dans la faveur, & dans la confiance la plus étroite du Roy Henry IV. & avoit toujours donné de grandes preuves de la fermeté de son courage dans toutes les perilleuses entreprises qu'il avoit exécutées pour le service de ce Prince. Du mariage de Theodore Agripa

Sept. 1688.

K

d'Aubigné & de Susanne de Lefai , sortirent entre autres enfans , Constance d'Aubigné , Batons de Surimeau , Gouverneur de Maillesais l'an 1613. & marié le 27. de Decembre de l'an 1617. avec Jeanne de Cadillac , Fille de Pierre de Cadillac , Seigneur de la Lane , Lieutenant au Gouvernement du Chasteau Trompette , sous Monsieur d'Epernon , & de Louise de Montalambert , & c'est d'eux que sont issus Charles , Comte d'Aubigné , & François d'Aubigné , sa Sœur , Dame de Maintenon.

Le Gouvernement de Cognac a été donné à Monsieur le Marquis de Tilladet . le ne vous repete point ce que je vous ay dit de lui plusieurs fois . J'ajouteray seulement

que le rang de Lieutenant General ou je vous appris le dernier mois que le Roi l'a élevé, marque les services qu'il a rendus dans les Armées de Sa Majesté.)

Vous devez scavoit la mort de Monsieur le Mareschal Duc de Vivonne. Ce seroit ic y le lieu de vous en parler, mais comme une personne d'esprit & de mérite, qui le connoissoit parfaitement, travaille à faire un éloge, qui contiendra quantité de choses que vous serez bien aise d'apprendre, je me repose sur cet éloge que j'auray soin de vous envoyer le mois prochain. Cette mort ayant fait vaquer la Charge de General des Galeres, le Roi l'a donnée à Monsieur le Duc du Maine. Si la naissance de ce

Prince le rend tres considerable , son esprit & ses manieres engageantes luy acquierent l'estime & l'admiration de toute la Cour.

Le Gouvernement de Champagne & de Brie vacant par la mort de ce mesme Mareschal, a esté donné à Monsieur le Mareschal Duc de Luxembourg. Il est connu par ses grands services, & surtout par ses Campagnes de Hollande.

Nous avons aussi perdu depuis peu de jours un excellent Homme que je vois regretté de beaucoup de gens d'esprit , & de plusieurs Personnes de distinction, qui avoient pour luy beaucoup d'estime. C'est Monsieur Bernier, Docteur en Medecine , fameux Voyageur , & qui a laissé dans les Indes Orié-

gales une réputation qui fait honneur à la France. Il a été Médecin du Grand Mogol, & nous a donné l'Histoire de ce qui regarde les vastes Etats de ce Prince. Il estoit grand Philosophe. C'est de luy qu'il est parlé dans la réponse de Monsieur Comiers, qui est employée dans cette Lettre.

Celle de Rome nous ont appris que le Pere Charles Clodnicki, General des Clers Reguliers des Théatins, mourut le 10. de ce mois dans leur Maison de Saint Silvestre, âgé de 76. ans, dont il en avoit passé 54. dans la Religion. Il estoit d'une des plus illustres. Maison de Pologne, & s'estoit rendu très-recommandable par sa pieté singulière, & par son zèle pour l'observance. Son rare

merite qui luy avoit attiré la bienveillance de sa Sainteté , l'avoit élevé à la Charge de General de son Ordre qu'il a dignement remplie.

La Feste de Chantilly a répondu à tout ce qu'on en attendoit. Je ne vous en dis rien dans cette Lettre , parce que je vous en envoie une seconde , qui en contient toutes les particularitez. J'y ay joint , comme vous m'avez témoigné le souhaiter , une description fort exacte de toutes les beautes de cette delicieuse Maison.

La terreur triomphe tous jours quand on est assez heureux pour la pouvoir répandre chez ses Ennemis. Elle sert les Allemands , & oste le courage aux Turcs Belgrade vient d'être pris. Ce n'eust pas été une

chose aisée si les Armes seules eussent décidé de cette Conquête. Elles ont commencé , & les premières Victoires des Imperiaux ont été cause que les dernières leur ont peu coussé. Quand la division s'est mise une fois parmy ceux que l'on attaque , & qu'ils se sont presque tous égorguez eux-mesmes , il est facile de triompher du reste , affoibly déjà par la desolation & l'épouvante. Ce n'est pas que les Troupes qui ont forcé Belgrade ne se soient acquis beaucoup de gloire , puisque leur courage a fait avancer ce qu'ils auroient pu ne devoir qu'à la terreur & au temps. Elles ont pris cette Place d'assaut apres un Combat de plus de cinq heures. Monsieur l'E lecteur de Baviere que le feu

220 MERCURE
continuel des Ennemis ne put retenir , monta deux fois à la bresche , & receut une legere blesseure à la jouë. Les Imperiaux ont eu grand nombre des leurs tuez ou blessez. Le Comte de Scherffemberg, le Comte Emanuel de Fustemberg , Fils ainé du Comte de Staremberg,& Monsieur de Gournay , Ayde de Camp General sont du nombre des premiers. On a passé tous les Infidelles au fil de l'Epée Belgrade ou Albe-Grecque, appellée par les Hongrois *Nandor Alba* , est située dans la Contrée dite Rascie , un peu au dessous du Confluent de la Save & du Danube. Sa grandeur est considerable ; & la Colline sur laquelle est cette Place , la rend extrémement forte , Amurath II.

l'assiegea en 1442. & Mahomet II. en 1456. mais l'un ny l'autre ne la purent prendre. Soliman II. l'emporta en 1521. & depuis ce temps les Turcs en estoient toujours demeurez Maistres, quelques efforts que les Chrestiens eussent faits pour s'en resaisir.

La premiere des deux dernieres Enigmes a été expliquée sur *l'Esperance* qui en estoit le vray mot, par Messieurs Norbert de Beauvais, le Chevalier des trois Ecussons de la ruë de Biévre : le Chevalier le Noir de la Place Maubert, le Chevalier des Maronniers, le Directeur du Palais de Bacchus de la ruë de l'arbre-mort, l'Adorateur Nocturne de la Belle Cathos de la Greve : le Grand Clerc des Jesuites, l'invincible

K. S.

de la rue du Mail : Lamy fidelle à l'anagramme *bonté cherie*, de Poitiers : l'Amant qui a trouvé le nom de sa Maistresse dans l'anagramme *ton partage me gue-rit*. Tamiriste le jeune de la rue de la Cerisaye : les deux gros Dodus de Belair : la plus Constante Infortunée de la rue Grenier Saint Lazare : la belle Libraire de la rue de la Harpe : la Charmante Conductrice de la bande Jouyeuse de la rue de Clery : la Spirituelle à l'anagramme *Beau merite y regne*, de Poitiers.

Le vray mot de la seconde qui estoit *le Palais de la Bouche*, a été trouvé par Messieurs Raoul de Bordeaux, Bellet de Sainte Foy : l'Abbé d'Harcourt : Valentin Machaud, directeur de l'Academie du galant cou-

finage & sa charmante cousine : Claudine de Goelles de Mafcon : & l'Apprentif-Chasseur de Bel-air : le Passionné de la Spirituelle, Monsieur Macet : & l'Amant de l'aimable Vitraise de Saint Malo , l'aimable Cousine de la belle brune de la ruë du Plastre : & la plus jolie veuve de la rue de Bourbon.

Ceux qui ont trouvé le vray sens de l'une & de l'autre, sont Messieurs Lourdet : Digeon de la ruë des Blancs Manteaux : du Pré-Henry : le plus petit des Pages du Roy de la ruë des Deux écus ; le petit Chartrain de la rue des Prouvaires : J. L. Chef des Mecontens de la ruë Hautefeuille : R. R. L'oyseau le plus volage de la Forest de Rez : le Tourangeau malgré lui de la rue Eleurie , proche

les noirs Manteaux de Tours :
le Voisin du gros horloge de
Rouen : le Cherubin de la rue
Coquailliere, & le Seraphin de
la mesme maison. Mesdemoiselles
Marie Anne de la Court, Viole,
rue Beaubourg : Bourgeois de la Nocle , sur le Quay
de la Tournelle : la Déesse des
Paramirabo : Louise Lucie de
Surinam : l'Infortunée Diane
d'Aclan : la grande Brune à l'A-
nagramme , *Revenez beaux jours*
filez de soye : le Berger Tircis ,
à l'Anagramme , *Siecle d'amour* :
la Blondine Sœur du plus petit
des Pages du Roy : la Sœur à la
belle main de Villenauxe : l'In-
comparable Compagnie de
Nestle : l'enjouée Manon de la
rue du Perray : les deux Sœurs
du Pavillon Royal de la rue St.
Martin , & leur inseparable

cousine : monsieur L.L. la plus Solitaire de la rue S. Christophe : M.A.G. la plus charman- te voix de la rue S. Nicolas : J. E. F. l'Indifferente beauté de la rue Pavée derrière l'Hô- tel de Bourgogne : l'aimable du Faux-bourg Saint Antoine, à l'Anagramme , *sacrifions nos cœurs*, & l'Inconsolable.

La premiere des deux Enig- mes nouvelles que je vous en- voye est de Monsieur Digeon la Fontaine des blancs - Man- teaux.

E N I G M E.

*J'*Ay du Pere du jour , j'ay du plus beau des Dieux
*L'*éclat qui sort de moy , j'en suis la vive image ,
*M*on sort semblable au sien fait qu'on m'aime en tous lieux ,

226 MERCURE

Tout un Peuple se perden me ren-
dant hommage.



Je fais voir clairement, quoy que je
sois sans yeux,
Est prest de mourir, on me voit da-
vantage;

Quand je parts d'icy bas, je monte
dans les Cieux,
Et ne laisse apres moy qu'un reste
sans usage.



Mes mortels Ennemis sont la pluye
& le vent..

Et tel qui me voit naistre, en peu-
d'heures souvent

Me voit aussi mourir par leur cruelle
envie.



C'est un Grand qui me sert dans
l'Empire Iberois,
J'aurois tenu trop long en presence
des Roys.

S'il ne tranchoit le fil qui fait dure
ma vie.

AUTRE ENIGME.

Mon nom change comme le temps,
Je parois moins à la Ville qu'aux Champs.
Je suis mal fait, je le confesse.
Une aile un pied, six bras que je hausse & i'abaisse
Au moindre effort d'un secours étranger,
Tous ces membres unis forment mon corps léger.
Je passe ma verte jeunesse
Au bord des eaux, mesme au milieu des Bois,
Mais dans mes deux divers emplois
Quelque rustique que je naïsse,
J'ay l'avantage quelquefois
D'estre au dessus des plus grand Rois.

228 MERCURE
à vous, qui vivez dans le crime
Mortels, pour vous sauver de ce-
lestes courroux,
Je me rends toujours sa victime;
Que le Soleil darde ses feux sur
vous,
Où qu'il marque autrement la fureur
qui l'anime,
Je suis, quoy qu'innocent en butte à
tous ses coups.

Je vous envoie un rondeau
mis en air par un de nos plus
habiles Maistres. Vous y trou-
verez une maxime fort utile à
suivre.

Qui veut vivre sans peine,
Qu'il vive sans amour.
Ce tyran nait à jour
Réduit à la gêne
Sans espoir de retour.
Qui veut vivre sans peine,
Qu'il vive sans amour.

J'aurois beaucoup à vous dire des affaires du temps, mais le Memoire des Raifons qui ont obligé le Roy à reprendre les armes, & qui doivent persuader toute la Chrestienté des sinceres intentions de Sa Majesté pour l'affermissement de la tranquilité de l'Europe, vous en fera plus sçavoir, que je ne pourrois vous en apprendre. Cette piece vient d'estre rendue publique aussi bien que la Lettre du Roy à M. le Cardinal d'Estrées. Je ne laisseray pas de vous dire beaucoup de choses sur ces affaires, dans ma Lettre qui servira de seconde Partie à celle du mois prochain, & qui contiendra non seulement tout ce qu'aura fait Monseigneur le Dauphin depuis son départ, mais encore beaucoup de chose-

230 MERCURE
ses qui l'on precedé. Je suis ,
Madame , vostre , &c.

A Paris ce 30. Septembre 1688.

Le Sr Guerout avertit qu'il commence à d. biter plusieurs Livres dont on a parlé dans les mercures precedens , & dont des raisons particulières ont fait differer la vente. Ces Li- vres font,

Relation universelle de l'Afrique ancienne & moderne en quatre gros volumes in douze. Cet Ouvrage est de Monsieur de la Croix , qui s'est servy de tout ce que les Voyageurs François Portugais , Hollandois & Flamands ont écrit de considérable sur cette matière. Daper luy a fourny aussi quantité de choses , & il en a formé un Livre , qui contient tout ce que les autres ont de solides & de

curieux , quoys que l'ordre & le tour en soient differens. Il l'a enrichy de quattrevingt figures.

Abregé Methodique des principes Heraldiques , ou du véritable art du Blason , du Pere Menestrier , Jésuite. Ce Livre peut tenir lieu de tousceux qui ont jamais esté faits sur le Blason , & l'on y trouve cinq cens armoiries gravées avec près de deux cens figures qui entrent dans les Armoiries. Après avoir donné des exemples & des figures pour parvenir à la connoissance entiere du Blason , & de la Science Heraldique , il finit par des Dialogues sur cet art , qui instruisent beaucoup & facilement.

Histoire sommaire de Normandie , par Monsieur de Masse-

ville. Elle contient l'ancien Etat des Gaules & de son Gouvernement, & l'Etat de la Normandie sous la domination de ses Ducs.

Ledit Guerout avertit aussi qu'il vend un Livre de M. Cusac, qui a été déjà débité avec succès par le feu Sr Blageard. Il a pour titre, *Traité de la Transpiration des humeurs, ou la méthode de guérir les Maladies sans le secours de la fréquente saignée;* & instruit le Public des grands effets de l'esprit de vin composé, qui en purifiant le sang & en le rafraîchissant sans presque le tirer des veines contribue à la Guérison des Fièvres, de la pleuresie, de la fluxion sur la poitrine, de la perte de sang, & généralement de tous les maux dont la cause peut transpirer.

On trouve présentement
chez le même Guerout, *l'Art
de laver*, dont il a manqué pen-
dant quelque temps.



F I N.

